

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 294

MONTRÉAL, LE MERCREDI 24 DÉCEMBRE 1997

88¢ + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La compassion saisonnière

Un itinérant est mort, dimanche, en plein centre-ville de Montréal, sous l'œil indifférent des passants. À l'heure où se multiplient les guignolées et autres campagnes de charité, faudrait-il revoir nos stratégies pour combattre la pauvreté? Cette mort inexplicable nous y invite.

Un homme est mort de froid, dimanche, dans le centre-ville de Montréal, dans un parc de stationnement situé derrière le cinéma Parisien. Sous les yeux indifférents des automobilistes et passants qui défilaient, emportés dans la cohue et le tourbillon des courses de Noël, un être humain de 71 ans s'est éteint, en état d'hypothermie et de solitude extrême, enveloppé de sacs de couchage. Au cinéma, derrière le mur près duquel le malheureux s'était réfugié, on projetait *Titanic* et ses 215 millions de dollars d'effets spéciaux. À la sortie, plusieurs spectateurs pleuraient à chaudes larmes, dit-on... Dans le journal de lundi, on a publié la photo du malheureux clochard, étendu sur l'asphalte gelé. On voit à ses côtés les bouteilles, compagnes d'agonie, vides de cet alcool de pacotille qu'il avait dû boire dans l'espoir de se réchauffer. On voit aussi sa main nue, ouverte. La main d'un être humain.

Un homme est mort de froid. On en parlera pendant deux jours, le temps que la nouvelle fasse son temps, comme on dit. Quelques topos bien sentis, quelques images saisissantes, quelques sanglots et puis s'en vont. Le flot ininterrompu de nouvelles chassera rapidement ce malheureux de nos mémoires et de nos écrans. Hier, un rapport préliminaire du Bureau du coroner révélait que le froid n'était pas la cause immédiate du décès de l'itinérant, bien qu'il ait effectivement souffert d'hypothermie. On en entend déjà certains qui se rassurent.

Oh, il y aura bien eu quelques débats, à la suite de cette mort. Jamais sur l'essentiel, évidemment. Au lendemain, quelques-uns ont remis en cause le bien-fondé de distribuer des sacs de couchage aux clochards, louable initiative de l'entreprise Canadian Tire, parrainée cette année par le père Emmett Johns, le célèbre Pops, celui que l'on surnomme à juste titre le «bon dieu de la rue». Certains prétendent qu'il serait néfaste de fournir des couvertures et sacs de couchage aux itinérants. Que ça leur donnerait une fausse sécurité et que ça les éloignerait des refuges qui, faut-il le rappeler, affichent de plus en plus souvent complet. L'avantage avec ce genre de «débats», c'est que ça évite de poser les vraies questions. Ça fait parler les intervenants dans les tribunes téléphoniques. Et ça donne envie de passer à un autre appel.

Moi, cette main ouverte et gelée de l'homme mort dimanche, elle me glace d'effroi. Elle m'humilie, m'indigne. «*M'interpelle*», comme on dit dans la langue des intervenants. Il est inacceptable que l'on meure de froid à Montréal en 1997. Cette mort injustifiable devrait nous amener à nous interroger sur les limites de notre compassion toute saisonnière, trop éphémère.

Chaque année, avant les Fêtes, nous nous adonnons collectivement à un curieux rituel. Comme juillet apporte ses bouffons du festival Juste pour rire, décembre ramène bon an mal an le «festival de la guignolée». Pris dans l'euphorie du temps, on se bouscule devant les caméras pour donner à qui mieux mieux. On distribue des chèques à caractères géants, on fait les guignols à la guignolée, on se débarrasse de son sac de couchage ou de son parka démodé. La télé alimente bien la frénésie passagère et fait pour l'occasion dans la pornographie de la misère. On nous montre à satiété des «vrais pauvres», en attendant les «vraies nouvelles». N'empêche que dimanche, un homme est mort de froid, dans le centre-ville de Montréal, et que personne ne l'a vu. Personne ne l'a secouru.

En janvier, quand les guignolées seront loin derrière, on reprendra nos débats essentiels et on recommencera à s'indigner de nos virgules constitutionnelles.

Il faudrait revoir nos comportements. Donner moins en décembre, mieux étaler notre générosité, mieux doser notre compassion. Ce tonitruant et éphémère blitz de générosité fait-il vraiment avancer la lutte contre la pauvreté? N'a-t-il pas plutôt pour effet de banaliser la misère et de nous donner bonne conscience à l'approche de Noël?

Il y a entre 4000 et 5000 sans-abri à Montréal, c'est-à-dire des êtres humains «sans revenu ni logement». Plus de 75% d'entre eux sont des hommes et 40% viennent de familles à revenus moyens, nous disent les statistiques. Il serait illusoire et naïf de vouloir éradiquer totalement ce phénomène propre à toutes les grandes villes. Les clochards font partie du folklore urbain. Mais il doit sûrement y avoir un moyen pour fait en sorte qu'on ne meure pas de froid, en plein jour, au centre-ville de Montréal. Étrange. Quand un parc-mètre expire, il s'en trouve toujours un pour vous coller un billet dans les minutes qui suivent. Quand un vieillard meurt de froid rue Sainte-Catherine, personne ne se pointe. On a les priorités que l'on se donne.

Dix ans après l'Année internationale des sans-abri, la situation ne s'est pas améliorée à Montréal et on cherche encore un élu — municipal, provincial ou fédéral — qui proposerait des solutions aux problèmes de l'itinérance dans les grandes villes.

A moins que l'on ne songe à imiter Vancouver. Là-bas, des marchands d'un quartier commercial ont créé une police privée pour chasser les mendiants. Ça nuit aux affaires et ça éloigne les clients, disent-ils...

MÉTÉO
 Montréal: Ensoleillé. Max: -10 Min: -6
 Québec: Ciel variable. Max: -6 Min: -12
 Détails, page A 4

INDEX
 Agenda B 7 Le monde A 5
 Annonces B 6 Les sports B 6
 Avis publics A 6 Montréal A 3
 Culture B 9 Mots croisés B 6
 Économie A 6 Politique A 4
 Éditorial A 8 Télévision B 7
 www.ledevoir.com

IDÉES

Retrouver l'Enfant dans la grotte de sa psyché,

CULTURE

Québec/Amérique enverra 100 000 ouvrages sur le marché du livre d'occasion, page B 9

LES ACTUALITÉS

Au moins 46 Indiens massacrés au Chiapas, page A 4



Facture de 375 millions

Pas de hausses de taxes dans la majorité des municipalités

MARIO CLOUTIER
 DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Plus de 50% des municipalités du Québec éviteront des hausses de taxes à leurs contribuables en 1998 malgré la facture de 375 millions de dollars que le gouvernement du Québec leur impose. Si la tendance se maintient, la majorité des contribuables verront leur compte de taxes in-

changé et parfois même réduit en raison, notamment, des surplus budgétaires des villes, indique-t-on de source municipale et gouvernementale.

Malgré les hauts cris de plusieurs maires, de préfets de MRC et des unions municipales dès l'ouverture du dossier du transfert d'une facture de 500 puis de 375 millions aux villes, l'été dernier, la plupart des conseils municipaux, qui ont adopté leur budget pour 1998, auront tout de même ré-

servé le cadeau d'un gel et parfois d'une diminution de taxes à leurs électeurs.

À l'Union des MRC du Québec (UMRCQ), qui regroupe 1085 petites municipalités, on explique cette situation par le fait que les élus municipaux «sont des gens qui ont appris à gérer les affaires municipales comme leur bas de

VOIR PAGE A 10: MUNICIPALITÉS

Plus que quelques heures...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MAIS QUE peut bien cacher cette énorme boîte? Une bicyclette? Une poupée géante? Les petites Béatrice et Juliette étaient bien impatientes de le savoir, hier, alors qu'elles suivaient Éric Boivin, à la sortie du Complexe Desjardins. Mais ce soir, c'est le grand soir! Et il faudra être bien sage jusqu'au douzième coup de minuit avant de découvrir ce que renferment ces mystérieuses boîtes déposées sous le sapin...

Ivresse au volant

Zéro de conduite

La législation concernant la conduite avec facultés affaiblies va beaucoup trop loin, affirment des juristes

L'alcool et la conduite automobile ne font pas bon ménage. Mais si la modération a bien meilleur goût, comme on aime le dire aujourd'hui, il pourrait en aller autrement de la législation québécoise visant à dégager les routes des conducteurs éméchés. L'entrée en vigueur des dernières modifications au Code de la sécurité routière concernant la conduite avec facultés affaiblies va en effet très loin. Trop loin, estiment de nombreux juristes.

JEAN PICHETTE
 LE DEVOIR

Si vous devez conduire votre automobile après la traditionnelle dînette, ce soir, n'abusez pas du vin, qu'il soit mauvais comme le Cuvée des Patriotes ou aussi bon que le Romanée-Conti. Depuis le 1^{er} décembre dernier, date à laquelle entrent en vigueur les dernières dispositions de la loi 12, une personne surprise avec un taux d'alcool dans le sang dépassant le fatidique seuil de 0,08 (80 mg d'alcool par 100 ml de sang) voit son permis suspendu sur-le-champ pour une période de 15 jours, 30 s'il s'agit d'une récidive. Pour un apprenti conducteur, la moindre trace d'alcool entraîne une suspension de permis. Et cela, sans que le conducteur ait été jugé coupable de quoi que ce soit. Sans même qu'il soit passé devant un juge.

Cette suspension administrative est sans appel. Elle s'inscrit dans un ensemble de mesures de plus en plus répressives, adoptées depuis une quinzaine d'années pour contrer le fléau de l'alcool au volant. Tout le monde s'entend d'ailleurs sur l'objectif. La conduite avec facultés affaiblies est associée à environ 45% des décès consécutifs à des accidents routiers et à 25% des accidents avec

VOIR PAGE A 10: CONDUITE

Joyeux Noël!

Le Devoir ne sera pas publié demain, jour de Noël, ni vendredi. Nous serons de retour le samedi 27 décembre. La direction du Devoir souhaite à ses lecteurs un très bon Noël.

Conte de Noël

Les enfants rouges

CHRISTIANE DUCHESNE

Aucun d'entre eux ne savait vraiment ce qu'ils faisaient dans l'immense maison qui leur était réservée. Trop, ils étaient trop nombreux à peupler les sombres étages. Trop d'enfants qui avaient tout perdu, ou bien qui n'avaient rien, qui n'avaient jamais eu ni maison, ni père, ni mère, ni même un nom à porter.

— Combien d'enfants, combien sommes-nous? Des centaines?
 — Pas des centaines, disait Marie à celle qu'on appelait la Biquette. Est-ce que tu sais au moins compter jusqu'à cent?

La Biquette hochait la tête. Non, elle ne savait pas compter. Qui donc ici savait? On ne leur apprenait ni à lire, ni à compter.

De toute manière, ils étaient trop nombreux, et personne n'avait le temps de leur enseigner autre chose qu'une manière de faire leur travail. Entassés dans des chambres trop petites, mal nourris, ils arrivaient tout de même à dormir: ils tombaient

d'épuisement. Seule, la Biquette n'y arrivait jamais. Cela lui faisait de grands yeux, cernés d'un bleu fragile.

— Il faudra pourtant que tu t'y fasses un jour, disait Marie à la Biquette.

— Je ne veux pas m'y faire et je ne m'y ferai pas. Même s'il fallait que je ne dorme pas pendant cent ans. Et puis, ne le dis à personne: un jour, je m'évaderai.

Marie n'aimait pas entendre de tels mots. Elle en avait rêvé, d'évasion, mais elle avait compris que d'ici, personne ne sortait autrement que pour la promenade. Elle préférait écouter les gardiens qui, sans être vraiment méchants, répétaient tous les jours qu'il valait mieux vivre ici que dehors.

— Vous n'avez plus de parents, vous n'avez plus personne. Comptez-vous heureux d'avoir un toit, mes petits!, disait la plus maigre des cuisinières. Et puis, vous mangez un peu, tout de même!

Tous les jours à la même heure, les enfants sortaient derrière monsieur Paul. On les distinguait



PHOTO ÉRIC DAUDELIN

VOIR PAGE A 10: ENFANTS

• LES ACTUALITÉS •

Santons Noël!

«Jésus est né en Provence. C'est un berger qui me l'a dit.»

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

Arles — Le santon provençal, c'est un peu comme le bonhomme Carnaval. Le genre de tradition qu'écluse et éculée dont tout le monde fait des gorges chaudes mais que chacun pratique en cachette. Comme si l'approche du 25 décembre et du 1^{er} janvier transformait chacun de nous en blanc-bec prêt à communier à la plus puérile des traditions.

A Arles, chaque Noël ramène donc son exposition de santons, ces petits bonshommes d'argile de quelques centimètres, aussi inséparables de la Provence que le sirop d'érable et la poutine le sont du Québec. Art naïf et populaire, le santon est dans cette région une véritable religion que pratiquent toujours des centaines d'artisans. Chaque année, le cloître Saint-Trophime, une merveille du 12^e siècle, offre un éventail de la production locale mais aussi de ce qui se fait ailleurs sur le globe.

Car le santon provençal a essaimé dans le monde entier. On en trouve des artisans en Angleterre, en Belgique, en Suisse, au Maroc et même

au Québec. L'une des curiosités de l'exposition d'Arles est d'ailleurs constituée de ces crèches québécoises venues du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix.

Fait remarquable, alors que tous les étrangers se sont appliqués à copier les mas provençaux avec leurs toits de tuiles en terre cuite et leurs murs de pierre blanche, les artisans québécois ont choisi de représenter le monde dans lequel ils vivent. Les bergers y ont des carures de draveurs, la vierge Marie ressemble à Marina Orsini et les rois mages ont l'allure des Haïtiens de Saint-Laurent. Les artisans n'ont pas hésité à représenter Menaud, Alexis le Trotteur et le frère André. Tous portent de gros foulards, des bottes comme des enclumes, et les moutons sont aussi gras que des vaches Holstein.

Pour Bernard Roblès, vice-président du salon d'Arles, cela fait justement partie de l'esprit des santons. «Jésus est né en Provence. C'est un berger qui me l'a dit», dit la chanson. Les santonniers, explique-t-il, ont juste-

ment comme caractéristique de faire des crèches qui ne se situent pas à Bethléem mais quelque part entre Nice et Tarascon.

N'allez pas traiter Bernard Roblès de crècheur. «Dans les écoles de crèches, comme celles d'Innsbruck, en Autriche, ou de Madrid, en Espagne, on apprend à reproduire la crèche dans la tradition orientale.» Rien de cela chez les santonniers, qui s'en donnent à cœur joie pour représenter les pics rocheux et désertiques du sud de la France, les pins parasols du bord de mer, les villages en corniche et les marchés de poissons. Au diable Jérusalem!

Présentes depuis la Renaissance, les crèches n'ont existé longtemps que dans les églises et les familles aisées. Les figurines étaient sculptées en bois ou fabriquées en verre filé. La Révolution française et l'interdiction du culte à Marseille ont incité les croyants à construire des crèches chez eux avec des personnages de cire, de carton, de mie de pain ou d'argile. Le santon était né. Ce petit bonhomme d'argile est

donc le symbole d'une certaine démocratisation de la crèche. Les «petits saints» (santon) sont fabriqués avec des moules dont les plus anciens remontent à 1797. C'est le santon à un franc, accessible à tous. En 1803 s'ouvre à Marseille la première foire aux santons.

Il y a deux ans, Bernard Roblès a accompagné 120 crèches provençales à Rivière-Eternité, au Lac-Saint-Jean. Une cinquantaine du Québec sont ensuite venues à Arles. Le santon, dit-il, est l'expression d'«une culture toujours en évolution».

La seule région de Marseille, Aubagne et Aix-en-Provence possède environ 150 santonniers. L'un d'eux, M. Graille, a représenté tous les habitants de son village, sans exception.

Mais il y a de tout dans le petit monde du santon. Certains santonniers dirigent de véritables usines, comme celle de Marcel Carbonnel, à Marseille, qui emploie une cinquantaine d'ouvriers pour mouler, peindre et habiller les petits personnages. D'autres, comme Julie Devouassoux, ne répondent qu'à des commandes et font des pièces uniques. Ces derniers sont souvent en même temps peintres et sculpteurs.

Sans être santonnier, cela fait 25 ans que Bernard Roblès monte des crèches un peu partout en Provence. Ces deux derniers Noël, il a monté une gigantesque crèche provençale à Rivière-Eternité, puis à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, une crèche actuellement exposée à Avignon et qui représente un village complet avec 22 personnages animés. Depuis plusieurs années, les associations de santonniers réclament que le mot *santon* devienne une appella-



Au diable Jérusalem! Les paysages créés par les santonniers sont tout ce qu'il y a de plus provençal.

tion contrôlée qui en limiterait l'usage à la seule Provence. Cela créerait évidemment quelques frictions avec les Santons de Charlevoix. A Saint-Fulgence, Thérèse et Michel Tremblay ont réglé le problème en appelant leurs personnages des «allégories».

A parcourir les santons du cloître Saint-Trophime, on constate que les productions d'aujourd'hui sont plus sobres et ont des couleurs moins étincelantes. Certaines réalisations, comme celles de Marie-Thérèse Sablesse, sont en terre rugueuse avec

des visages sans yeux qui regardent vers le sol.

Art naïf par excellence, le santon n'est pas limité aux professionnels. Signe que l'art s'adapte à son époque, les élèves de trois à douze ans de Fossur-Mer ont imaginé cette année une crèche sur la Lune. Joseph porte des bouteilles d'oxygène, un costume de cosmonaute et un gros compteur Geiger. Les Rois mages arrivent en fusée et les bergers prient devant des antennes paraboliques. On n'arrête pas le progrès.

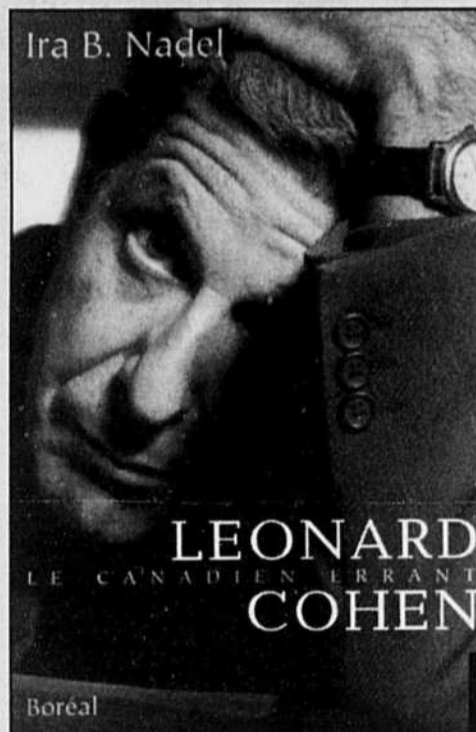
LE 26 DÉCEMBRE
SEULEMENT

Champigny

OFFRE EXCLUSIVE À NOTRE
SUCCURSALE DU 4380 SAINT-DENIS

LEONARD COHEN

AUX 50 PREMIERS ACHETEURS

OBTENEZ
GRATUITEMENT
LA TOUTE NOUVELLE
BIOGRAPHIE DE
LEONARD COHEN
LE CANADIEN ERRANT
ÉDITIONS BORÉAL (VALEUR 27,95\$)À L'ACHAT DE L'ALBUM
MORE BEST OF
LEONARD COHENDC
SEULEMENT
16,95
LEONARD COHEN • MORE BEST OF
reg. 19,95

SONGS OF



SONGS FROM A ROOM



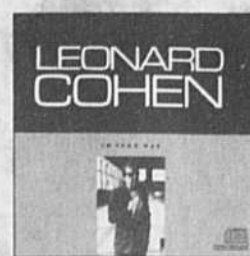
SONGS OF LOVE AND HATE



THE BEST OF



DEATH OF A LADIES' MAN



I'M YOUR MAN



THE FUTURE

Champigny

Prix en vigueur le 26 décembre seulement

GRANDE SURFACE

4380, Saint-Denis
Ouvert 7 jours de 9 h à 22 h
(514) 844-2587
1-800-817-2587Station Mont-Royal
Gratuit, entrée rue Drolet
Sony Musique

L'accident d'avion à Fredericton

Le pilote et le copilote
sont suspendus d'ici
la fin de l'enquête

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — Air Canada a suspendu le pilote et le copilote de l'appareil qui s'est écrasé la semaine dernière à l'aéroport de Fredericton.

Don MacFarlane et Jeffrey Cyr feront l'objet d'une suspension avec solde tant que le Bureau de la sécurité des transports du Canada n'aura pas remis son rapport final sur l'accident survenu le 16 décembre.

Nicole Couture-Simard, directrice des communications d'Air Canada pour le Québec et les Maritimes, a confirmé la décision de la société.

«Ils sont actuellement libérés de toute tâche et seront jusqu'à la fin de l'enquête, a dit hier Mme Couture-Simard. C'est pour le moment difficile de dire jusqu'à quand.»

Selon toute vraisemblance, le rapport d'enquête ne sera pas déposé avant la fin de la prochaine année.

La suspension avec solde est une procédure normale en cas d'incident comportant «un certain niveau de gravité», a expliqué Mme Couture-Simard. «La fin de l'enquête ne signifiera pas pour autant qu'ils réintégreront leurs fonctions», a-t-elle ajouté.

Les deux pilotes pourraient faire l'objet de mesures disciplinaires selon les conclusions de l'enquête, a précisé Mme Couture-Simard. Le Bureau de sécurité des transports a récemment interrogé MM. MacFarlane et Cyr.

L'une des boîtes noires a permis d'apprendre que le pilote a décidé au dernier instant de reprendre de l'altitude pour tenter une nouvelle approche lorsqu'il a perdu la maîtrise de l'appareil qui s'est ensuite écrasé.

Par miracle, l'accident n'a fait aucun mort parmi les 39 passagers et trois membres d'équipage. Cinq personnes demeurent hospitalisées, dont l'une dans un état critique.

EN BREF

Traversiers:
une entente

(Le Devoir) — Dans une proportion de presque 92 %, les 71 syndiqués à l'emploi de la traversée Québec-Lévis viennent d'approuver l'entente de principe intervenue après 30 mois de négociation avec la Société des traversiers du Québec et le ministère des Transports. Les syndiqués CSN des Traversiers Soré-Saint-Ignace et de Matane-Baie-Comeau-Godbout ont accepté de se prononcer en janvier sur un projet de convention du même type. Dans un communiqué émis hier, le syndicat parle d'une victoire, ses principaux objectifs étant atteints: arriver au maximum d'emplois possible, établir des horaires stables et rétablir des départs plus tôt le matin, soit 6h. Les nouvelles conditions de travail entreront en vigueur le 15 janvier: quatre travailleurs à statut précaire deviennent employés réguliers avec sécurité d'emploi; des hausses de salaires correspondant à celles du secteur public ont été consenties; il y aura de nouveaux horaires et on maintiendra l'ensemble de la convention collective. Pour le trajet Québec-Lévis, l'horaire des travailleurs s'échelonne désormais de 5h30 le matin à 2h30 la nuit.

Pilule anticalvitie

Washington (AP) — La Food and Drug Administration a donné son feu vert à la commercialisation de la première pilule anticalvitie masculine. Propecia, c'est le nom de ce médicament à prendre une fois par jour, sera disponible sur ordonnance dès la mi-janvier aux États-Unis. Son fabricant, Merck, précise que ce n'est pas un produit miracle, qu'il n'est pas efficace sur tous les hommes, mais qu'un traitement à long terme permet de réduire la calvitie. La FDA, l'agence fédérale américaine chargée des délivrances d'autorisation pour les médicaments, précise que ce traitement est strictement réservé aux hommes car la molécule peut provoquer des défauts chez les fœtus en cas de grossesse. Les femmes ne doivent donc en aucun cas prendre ce produit. Propecia est un dérivé d'un autre produit utilisé dans le traitement de la prostate, le Proscar. Les médecins avaient constaté, chez des patients soignés au Proscar, une repousse des cheveux. Selon les tests auxquels s'est livrée la FDA, les dermatologues ont constaté que 30 % des hommes traités ont vu leurs cheveux repousser un peu en un an. Chez 18 %, la repousse était plus importante, voire très importante.

Vol de cent
cinquante kilos d'or

Francfort (AP) — Un chargement de 150 kilos de lingots d'or, provenant de la capitale soudanaise de Khartoum, via Le Caire, a été volé à l'aéroport de Francfort, a annoncé mardi la police. Les lingots avaient été placés dans sept boîtes en bois, de la taille de boîtes de chaussures, qui se trouvaient à l'intérieur d'un conteneur, à bord d'un appareil à destination de Francfort voilà une semaine. Le conteneur a été retrouvé dans une partie reculée de la zone de fret de l'aéroport. À l'intérieur, nulle trace d'or.

«VENTE D'APRES NOEL»

SOLDE
50 à 70%

les 26, 27 et 28 décembre

Heures d'ouverture:

26 déc. de 12h à 20 - 27 et 28 déc. de 10h à 17h

BOUTIQUES

L'ESPÉRANCE...

1402, rue Beaubien Est (angle Garnier)

Tél.: 278-4292

6551, rue Beaubien Est (angle Langelier)

Tél.: 253-0731

LE DEVOIR

MONTREAL

Le silo n° 5 a de l'avenir

Des étudiantes de l'UQAM voient d'intéressantes possibilités récréo-touristiques dans l'élévateur à grain dressé à l'embouchure du canal de Lachine

Quatre étudiantes au programme de gestion du tourisme et de l'hôtellerie de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, aidées par 21 collègues, proposent un redéploiement récréo-touristique pour l'élévateur à grain, ou silo n° 5, situé à l'embouchure du canal de Lachine.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Propriété du port de Montréal, le silo n° 5 tel qu'on le connaît aujourd'hui est le résultat de quatre phases de construction effectuées entre 1903 et 1959. Pour illustrer l'importance physique de ce bâtiment, précisons que sa longueur est équivalente à celle de la rue Sainte-Catherine entre le square Berri et la Place des Arts.

Pour les tenants de sa conservation, et notamment les étudiants qui ont planché pendant trois mois sur sa redéfinition, «présentement, le silo apporte une valeur symbolique importante, témoin de l'époque où Montréal a dépassé tous les autres ports de l'Amérique du Nord, sauf New York, en matière de transformation des céréales. Ce dernier port aurait même été dépassé brièvement durant les années 20 [...] Il est cependant ardu de faire valoir la valeur esthétique du silo car des soins minimaux ont été apportés à l'entretien extérieur de ces installations depuis les dernières années».

Cela étant, de par sa hauteur, cette construction industrielle propose un point de vue très singulier sur la ville qui pourrait être exploité, selon les auteurs de l'étude, si on installait ou transformait le haut en poste d'observation.

Plus précisément, «par sa taille, son implantation, sa volumétrie, l'élévateur a un impact majeur sur le paysage portuaire. La toiture, comme point d'observation, offre un point de vue imprenable du centre-ville, du Vieux-Montréal, du canal Lachine, du fleuve et de la plaine du Saint-Laurent. Une vue extraordinaire de Montréal qui n'a jamais été admirée de ce côté. De plus, le bâtiment est inscrit au répertoire des édifices fédéraux à valeur patrimoniale».



Le vieil élévateur à grain situé à l'embouchure du canal de Lachine deviendra-t-il un haut lieu récréo-touristiques de la métropole? Des étudiantes de l'UQAM en rêvent.

S'appuyant sur le stock d'équipements à vocation touristique ainsi que sur les présences d'organisations comme la

Société du Vieux-Port, la Société de développement du Vieux-Montréal et le parc Lachine, sans omettre les festi-

vals ou événements divers, les étudiants proposent un plan en trois phases.

Dans le cadre de la phase à court terme, soit de un à trois ans, les étudiants dirigés par le professeur David Hanna proposent tout d'abord un nettoyage extérieur incluant, par exemple, l'installation de grandes baies vitrées. Après coup, on transformerait une partie de la surface du toit ainsi que le dernier étage en deux observatoires. Soit dit en passant, la hauteur du silo est équivalente à celle d'un immeuble de 17 étages. Enfin, on estime que l'ouverture d'un restaurant, qualifié de haut de gamme, consoliderait la première phase.

À la faveur de la phase du moyen terme, soit de cinq à dix ans, les auteurs de l'étude jugent qu'il faudrait mettre l'accent sur le patrimoine industriel des lieux. «Ainsi, nous suggérons l'ouverture d'un centre d'interprétation interactif, sous forme de simulation d'expérience céréalière. [...] La portion du centre du silo n° 5 (1903-1906), soit la partie B, étant la plus ancienne, elle serait conservée avec tous ces équipements et serait restaurée en centre d'interprétation afin de recevoir tous les gens curieux de connaître un peu mieux l'activité économique première de Montréal à cette époque».

Mis à part ce centre d'interprétation, il est proposé de transformer la maison en brique construite au pied du silo en un centre d'accueil, de construire des quais à proximité pour les bateaux de plaisance, et enfin d'implanter une discothèque.

«Le scénario du long terme pour la mise en valeur du silo n° 5 serait principalement déterminé par le succès qu'aurait obtenu les phases de développement I et II.» Si succès il y a, on se proposerait alors de détruire partiellement l'annexe B, soit l'édifice construit à l'ouest du bâtiment principal, pour ensuite aménager un parc d'escalade, une microbrasserie et un espace commercial de type Faubourg Sainte-Catherine.

On se rappellera que lors d'un colloque organisé par le Centre canadien d'architecture au début de l'automne, plusieurs des conférenciers invités étaient venus témoigner des restaurations réalisées ailleurs, notamment en Argentine et aux États-Unis. Les quatre étudiantes, Carine Alfa, Karina Jelenic, Manon Locas et Lucie Quenneville, se sont inspirées, en partie bien sûr, des travaux effectués ailleurs.

Commerces et services publics

À Noël, tout est fermé

LE DEVOIR

La course aux cadeaux touche à sa fin, mais il faudra se dépêcher de terminer ses achats aujourd'hui car les commerces doivent fermer leurs portes sur le coup de 17h. Demain? N'y pensez même pas, ils seront fermés toute la journée. Mais si vous êtes prêts à affronter la ruée des soldes d'après-Noël vendredi, vous pourrez le faire de 13h à 21h. La semaine prochaine, les magasins seront ouverts de 8h à 17h le mercredi 31 décembre et seront fermés les 1er et 2 janvier.

Du côté de la Bourse de Montréal, la négociation sur les marchés des actions cessera à 13h aujourd'hui, comme le 31 décembre. La Bourse sera fermée demain et vendredi ainsi que le 1er janvier.

À la Ville de Montréal, la période des Fêtes touchera de différentes façons les installations municipales. D'abord, ce sera l'occasion aujourd'hui pour les Montréalais d'aller faire un tour à l'hôtel de ville, qui sera ouvert de 15h à minuit et de midi à 18h demain. Le jour de Noël sera l'occasion de rencontrer le maire Pierre Bourque et les conseillers municipaux lors de l'événement «portes ouvertes». Le père Noël sera également sur place pour distribuer des cadeaux aux enfants. L'ensemble Montréal Swing et le chanteur Evan Joanness seront parmi les artistes invités.

Du côté des organismes municipaux, les bureaux Accés Montréal seront fermés à compter d'aujourd'hui et rouvriront lundi et mardi prochains. Après le Nouvel An, ils rouvriront lundi 5 janvier.

La collecte des ordures ménagères et des rebuts de grosses dimensions, comme la collecte sélective des matières recyclables, n'auront pas lieu les 25 et 26 décembre, de même que les 1er et 2 janvier (renseignements: 87-ACCES, poste 410). La collecte des arbres de Noël naturels aura lieu, quant à elle, le mercredi 7 janvier. Les citoyens sont invités à déposer leur arbre dépouillé de toutes ses décorations en bordure de la rue, le mardi soir ou le mercredi matin avant 8h (renseignements: 87-ACCES, poste 481).

La Cour municipale sera fermée demain et vendredi, ainsi que les 1er et 2 janvier. Cependant, la salle des comparutions sera ouverte les 24, 26, 30 et 31 décembre et le

2 janvier. Les marchés publics seront fermés demain et le 1er janvier et ouvriront à midi les 28 décembre et 2 janvier. Le marché Bonsecours sera également fermé demain et le premier de l'An.

Les bibliothèques de quartier seront fermées à compter d'aujourd'hui jusqu'au 2 janvier, sauf samedi, dimanche et lundi prochains. La Bibliothèque centrale, la Centrale jeunes et la Phonothèque seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. Renseignements: 87-ACCES, postes 641 et 642.

La plupart des Maisons de la culture seront fermées aujourd'hui jusqu'au 2 janvier. Par contre, les maisons Mercier, Marie-Uguay, Notre-Dame-de-Grâce et Pointe-aux-Trembles seront ouvertes les 27 et 28 décembre. Renseignements: 87-ACCES, poste 631.

Le Biodôme ne prendra pas de vacances et sera ouvert tous les jours, de 9h à 17h. La Biosphère sera fermée demain et vendredi ainsi que le 1er janvier. Le Jardin botanique et l'Insectarium seront ouverts tous les jours, de 9h à 16h, sauf demain où les portes ouvriront à midi. Le Planétarium sera fermé ce soir comme le soir du 31 décembre et sera fermé toute la journée demain et le 1er janvier. Le musée d'histoire Pointe-à-Callière sera fermé demain et le 1er janvier et ouvrira à midi les 26 décembre et 2 janvier.

Ceux qui auraient envie de se dégourdir les jambes dans les arènes pourront le faire jusqu'à 13h30 aujourd'hui et le 31 décembre. Ils seront de nouveau ouverts les 27, 28, 29 et 30 décembre et le 3 janvier. Les arènes Étienne-Desmaré, Silvio-Mantha et Rodrigue-Gilbert offriront du patinage libre de 14h à 22h les 26 décembre et 2 janvier.

Toutefois, l'arène Maurice-Richard sera fermé jusqu'à vendredi. Les patinoires extérieures, si les conditions climatiques le permettent, seront ouvertes pendant toutes les vacances, sauf les 25 décembre et 1er janvier.

Le complexe sportif Claude-Robillard fermera à 17h ce soir pour rouvrir du 27 au 30 décembre. Il sera de nouveau fermé à compter de 17h le 31 décembre pour reprendre ses activités normales le 3 janvier. La plupart des piscines intérieures seront fermées à partir d'aujourd'hui jusqu'au 4 janvier.

EN BREF

Québec veut gérer les ponts

(PC) — Québec souhaite obtenir du gouvernement fédéral la gestion des ponts et des autoroutes se trouvant sur le territoire montréalais, révélait hier la Société Radio-Canada, précisant que des négociations à cet égard seront bientôt engagées entre les deux gouvernements. Selon la SRC, ces négociations s'annoncent toutefois ardues. Car si Ottawa, actuel gestionnaire des infrastructures concernées, est d'accord pour les céder à la province, cette dernière réclamerait en plus jusqu'à un milliard afin de procéder aux réparations qui s'imposent sur certaines d'entre elles. Le ministre provincial des Transports, Jacques Brassard, délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, a effectué les premiers pas en demandant à Ottawa qu'il cède à Québec ses ponts et autoroutes montréalais. Ottawa est prêt à céder les ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, l'autoroute Bonaventure, qui longe le fleuve Saint-Laurent jusqu'au centre-ville de Montréal, ainsi que l'estacade et le tunnel de Melocheville, en Montérégie.

Il n'est pas mort de froid

Québec (PC) — Le froid n'est pas la cause immédiate de la mort de l'homme dont le corps a été retrouvé dans un sac de couchage en plein centre-ville de Montréal, dimanche après-midi, révèlent les résultats préliminaires de l'autopsie, a fait savoir le bureau du coroner Roger Mi-

chaud, hier à Sainte-Foy, en banlieue de Québec. Cette autopsie, pratiquée hier par le Dr André Bourguault, pathologiste du service de médecine légale du ministère québécois de la Sécurité publique, a toutefois permis de déterminer que la victime, âgée d'environ 70 ans, avait souffert d'hypothermie. Afin de connaître les causes précises du décès, le coroner Michaud a demandé des prises de sang qui détermineront s'il y avait présence d'alcool, de drogues ou de médicaments dans l'organisme de la victime, vraisemblablement un itinérant. Les résultats de ces analyses ne seront pas disponibles avant plusieurs semaines. Elle feront alors intégrées au rapport du coroner. L'identité de la victime ne pouvait toujours pas être révélée, hier, l'homme n'ayant pas encore été formellement identifié par un membre de sa famille.

Le forcené est libéré

(PC) — Jean-Philippe Pierre, 28 ans, de Montréal, qui a défoncé les portes du palais de justice de Montréal avec sa voiture vendredi dernier, a finalement obtenu sa remise en liberté provisoire, hier, après avoir trouvé un avocat. M. Pierre devra toutefois respecter certaines conditions, notamment l'interdiction de conduire un véhicule et l'obligation de respecter un couvre-feu. Jean-Philippe Pierre, dont on ignore toujours les raisons qui ont motivé son geste, doit revenir en cour le 21 janvier.

doice & doice

DONNA & UOMO

vous souhaitent
un Joyeux Noël et une
Bonne et Heureuse année 1998

Pour commencer l'année bien habillé, n'oubliez pas notre réputée
VENTE D'APRES-NOËL le vendredi 26 décembre.

5107, av. du Parc 277-7558	Centre de Commerce Mondial 844-9125 • 281-7999	277, av. Laurier O. 270-6154
-------------------------------	---	---------------------------------

LE 26 DÉCEMBRE - SOLDE "BOXING DAY"

**20% ET PLUS
SUR TOUT**

* TOUS LES LIVRES, DISQUES ET PARTITIONS, SAUF LES REVUES ET LES PRODUITS DÉJÀ SOLDÉS

Champigny

OUVERTS DE 11H À 22H

HORAIRE DES CENTRES COMMERCIAUX

SAINT-DENIS 4380 St-Denis Montréal 844-2587	CÔTE-DES-NEIGES 5219 Côte-des-Neiges Montréal 344-2587	LAURIER 371 Laurier o. Montréal 276-2587
---	--	--

BROSSARD Mail Champlain Brossard 923-2587	VILLE LASALLE Carrefour Arigninon Ville LaSalle 365-2587	LAVAL Centre Laval Laval 682-2587
---	--	---

• LES ACTUALITÉS •

Massacre d'au moins 46 Indiens au Chiapas

Perpétrée dans une école et une église, l'attaque des paramilitaires a donné lieu à des scènes atroces

La reprise des négociations au sujet de l'autonomie des communautés indiennes du Chiapas (Mexique) semble sérieusement compromise à la suite du massacre, hier, d'au moins 46 Indiens du village d'Ateal, au sud-est de Mexico. Vivement condamnée par le président Zedillo, cette attaque est la plus violente à être menée par des paramilitaires depuis l'apparition de la guérilla zapatiste.

ANDRÉ BIRUKOFF
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Au moins quarante-six Indiens ont été massacrés au Chiapas — bastion de la guérilla zapatiste — lors d'une très violente attaque de paramilitaires du Parti institutionnel révolutionnaire (PRI, au pouvoir), impliquant ainsi une reprise du dialogue entre la guérilla et les autorités.

Ce massacre, intervenu à la veille de Noël, a provoqué un vif émoi au Mexique, et le président Ernesto Zedillo est intervenu personnellement, dans un message spécial à la nation, pour ordonner à la justice fé-

dérale de mener l'enquête.

En confiant au procureur général, Jorge Madrazo, le soin de découvrir et de châtier les coupables, le président a semblé faire preuve d'une certaine méfiance à l'égard de la justice du Chiapas, dont le gouverneur Julio Cesar Ruiz Fero est membre du PRI.

Jorge Madrazo est considéré comme un spécialiste des problèmes du Chiapas puisqu'il a été, fin 1994, désigné pour négocier la paix avec les guérilleros de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) qui, sous les ordres du sous-commandant Marcos, ont pris les armes en janvier 1994.

Selon des sources officielles, le

massacre d'Indiens perpétré lundi dans le village d'Ateal près de San Cristobal (l'une des principales villes du Chiapas à 1200 km au sud-est de Mexico) a fait 46 morts et 25 blessés, tandis que, selon une organisation humanitaire de la région, le nombre de morts serait de 47.

Le président Zedillo a qualifié le massacre «d'acte criminel cruel, absurde et inacceptable» en ajoutant qu'il y voyait «une raison très triste mais très puissante pour lancer un nouvel appel au dialogue, à la réconciliation et à la paix au Chiapas».

L'attaque, la plus violente jamais réalisée par des paramilitaires depuis l'apparition de la guérilla zapatiste, s'est déroulée à l'intérieur d'une école et d'une église, donnant lieu à des scènes d'une rare violence.

«Neuf membres de ma famille ont été tués», a ainsi raconté à la radio privée Info-Red un témoin, Ernesto Mendes, membre de la communauté des Indiens tzotziles.

«Les "priistes" [membres du PRI] sont arrivés et ont commencé à tirer. Ça a duré plus de cinq heures, ça n'arrêtait pas, ça n'arrêtait pas», a-t-il ajouté.

Le vicaire du diocèse de San Cristobal, Gonzalo Ituarte, a également rapporté des scènes d'horreur indiquant notamment qu'il avait vu «des femmes battues avec leurs enfants rampant sur leurs cadavres».

Les victimes, des Indiens tzotziles appartenant à un groupe pacifiste, s'étaient réfugiées depuis quelques jours à Atenal après avoir reçu des menaces de mort.

L'évêque de San Cristobal, Samuel Ruiz, principal négociateur entre la guérilla et le gouvernement pour le conflit du Chiapas, a accusé les autorités de laxisme, leur reprochant de ne pas être intervenues alors qu'elles en avaient la possibilité.

Récemment, l'évêque avait mis en garde contre l'imminence d'un «bain de sang» au Chiapas. L'attaque

de lundi a été «une action violente annoncée», a-t-il souligné.

Le massacre est intervenu au moment où, depuis plusieurs semaines, des paramilitaires du PRI pourchassent des groupes d'Indiens soupçonnés de sympathiser avec la guérilla de l'EZLN.

Fin novembre dernier, la situation s'est tendue quand des paramilitaires ont assassiné six sympathisants de la guérilla et incendié plusieurs demeures d'Indiens zapatistes, provoquant un début d'exode d'un millier de personnes fuyant les principales zones de conflits.

Selon les analystes, le massacre est venu compliquer sérieusement une éventuelle reprise du dialogue entre les zapatistes et le gouvernement.

Dépassé un an, les discussions sont dans l'impasse, les autorités refusant notamment de céder à une demande de l'EZLN d'obtenir l'autonomie pour les communautés indiennes du Chiapas.



ARCHIVES LE DEVOIR

S'adressant à la nation, le président mexicain Ernesto Zedillo a qualifié le massacre d'acte criminel absurde.

«Plan d'action» sur les déchets

Québec est accusé d'avoir manqué à ses engagements

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Les comités de citoyens et les groupes environnementaux impliqués dans la gestion des déchets estiment que Québec a manqué à ses engagements en n'annonçant pas avant les Fêtes, comme promis, son «plan d'action» en matière de gestion des matières résiduelles.

Par voie de communiqué, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) a exhorté hier le gouvernement Bouchard à procéder rapidement dès le début de 1998 s'il ne veut pas compromettre les projets communautaires et privés en attente de ses orientations.

En février dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concluait un an de consultations par le dépôt d'un rapport qui a été bien accueilli de façon générale par les groupes environnementaux et les nombreux comités de citoyens impliqués dans la gestion des déchets.

Pour le front commun, «le report de l'adoption de cette politique aura pour effet de retarder davantage des projets publics, privés et communautaires visant l'atteinte de l'objectif du gouvernement, qui est de réduire d'ici l'an 2000 quelque 50 % des déchets voués à l'élimination. Dans le contexte actuel, l'inaction menace la réalisation des promesses gouvernementales relatives à l'économie sociale à vocation environnementale. Plusieurs régions du Québec sont prêtes à aller de l'avant, notamment avec des projets de

ressourceries, génératrices d'emplois, mais, sans l'adoption rapide d'une politique, certains projets pourraient être remis en cause», a commenté Michel Séguin, président du Réseau des ressourceries du Québec. Il a ajouté que si les «rapports avec le nouveau ministre depuis son arrivée ont été bons, cet épisode fait craindre un retour en arrière».

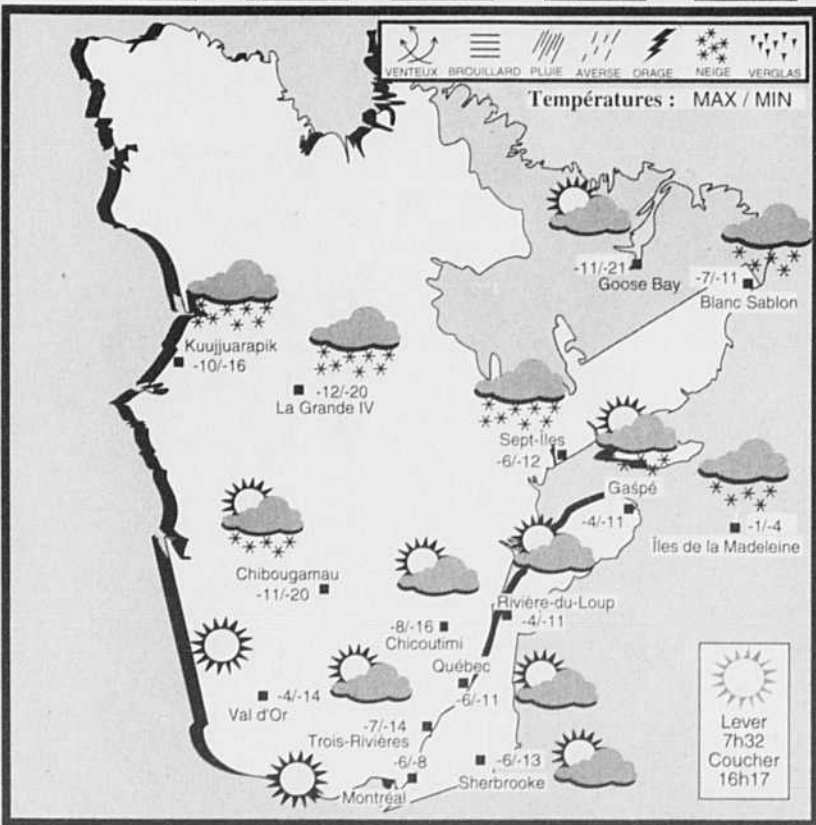
Le front commun a par ailleurs défini les critères à partir desquels sera jugé le plan d'action gouvernemental, lequel constituera le prétexte à l'annonce de la politique. Pour le front commun, Québec doit interdire l'exportation et l'importation des déchets entre régions et maintenir la gestion des déchets en tant que responsabilité sociale et publique.

D'autre part, ajoute M. Séguin, les producteurs de déchets doivent assumer le vrai coût de leur élimination, tout comme le plan gouvernemental devrait définir les responsabilités de chacun des acteurs au dossier. Les groupes devraient, pour leur part, pouvoir participer à la gestion et au suivi des plans locaux, régionaux et provinciaux de gestion des matières résiduelles, lesquels plans devraient obligatoirement comprendre des objectifs précis de réduction, réutilisation et recyclage, avec échéanciers et pénalités.

Le front commun inclut parmi ses critères d'appréciation la mise sur pied d'un réseau de ressourceries, ainsi qu'une politique d'enfouissement sélectif, qui éliminerait tout enfouissement de matières toxiques, organiques ou récupérables. L'incinération devrait aussi bannir l'incinération comme méthode d'élimination.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vendredi	Samedi
	max -6	min -8	max -1	-7/-4	-12/-8



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vendredi	Samedi
	max -6	min -11	max -6	-12/-6	-15/-8

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vendredi	Samedi
	max -2	min -8	max -4	-11/-3	-13/-6

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

Environnement Canada

Financement de la fédération

Vent de fronde parmi les ZEC

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Un vent de fronde, dont l'ampleur est difficile à évaluer, risque de secouer prochainement la Fédération québécoise des gestionnaires de ZEC (FQZG) à laquelle l'Assemblée nationale vient de reconnaître, la semaine dernière, le mandat de regrouper et de représenter les responsables des territoires fauniques publics. La FQZG serait enfin dotée d'un mode de financement statutaire, doté d'une sorte de formule Rand.

C'est ce mode de financement qui fait problème pour les zones d'exploitation contrôlée (ZEC) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui ne veulent rien savoir des nouvelles règles de financement édictées par le législateur.

La loi 179, adoptée le 19 décembre, reconnaît la FQZG comme porte-parole de ces administrations de béné-

voles, et si elle leur laisse la liberté de s'affilier à cette fédération, elle les oblige minimalement à lui verser une cotisation pour empêcher que la fédération soit déstabilisée financièrement par une minorité.

C'est un ancien président de la FQZG, Charles-Aimé Bouchard, qui a déclaré hier au nom des ZEC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean que l'on refusait dans cette région l'obligation de payer la cotisation même si on acceptait le principe d'une fédération et qu'on allait fort probablement en être membre.

M. Bouchard allait jusqu'à dire que les ZEC de sa région n'hésiteraient pas à «prendre tous les moyens légaux» pour faire annuler cette obligation. Il ajoutait que si la loi 179 était adoptée, elle n'était pas pour autant promulguée. Il affirmait qu'il avait espoir d'empêcher l'entrée en vigueur de cette partie de la nouvelle loi grâce à l'appui des députés de sa région et ce-

lui du ministre des Transports, Jacques Brassard, par ailleurs ancien ministre de l'Environnement et de la Faune, le ministre à l'origine de ce projet de loi.

Il a été impossible de vérifier hier si le ministre Brassard et les députés de cette région étaient unanimes pour paralyser l'application d'une loi qu'ils adoptaient il n'y a pas une semaine encore.

M. Bouchard a déclaré au Devoir hier qu'il «n'est pas question que, grâce à cette loi, les petites ZEC se fassent financer par les grosses avec un budget allant de 150 000 à 200 000 \$ par an». Lui-même, qui a déjà préparé un budget plus important alors qu'il présidait cette fédération, estime que la majorité n'a pas à dicter des dépenses à ceux qui ne veulent pas les faire car, ajoute-t-il en anticipant quelque peu sur les mandats à venir, «la fédération n'a que quelques dossiers à poursuivre».

Réagissant à cette controverse, le

président en titre de la FQZG, Jocelyn Bonneville, a précisé que le budget en préparation était fort modeste, soit aux alentours de 150 000 \$, soit «beaucoup moins» que le budget de près de 190 000 \$ que M. Bouchard avait préparé quand il était lui aussi président du même organisme.

M. Bonneville estime que «la majorité des ZEC n'ont pas la vision d'une fédération de sous-sol ou de garage» sans pour autant sombrer dans des dépenses somptuaires. Il faut, dit-il, qu'on puisse assumer les fonctions essentielles d'une fédération. Il s'est dit confiant que les 55 ZEC qui avaient appuyé le principe d'un financement devant l'ancien ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, forment toujours une majorité destinée à se doter d'une véritable fédération. Il estime même que les ZEC du Saguenay-Lac-Saint-Jean «vont certainement se rallier au nom de l'intérêt général et de la faune».

1997, l'année du remue-ménage en éducation

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le secteur de l'éducation a été secoué cette année par un vent de réformes comme on n'en avait pas vu depuis les années soixante.

Commissions scolaires linguistiques, réforme annoncée des programmes au primaire et secondaire, maternelles à temps complet pour les enfants de cinq ans, places en garderie à 5 \$, arrivée de milliers de nouveaux enseignants. L'année a été essoufflante pour le monde de l'éducation.

Après un interminable débat, les commissions scolaires linguistiques pourront finalement être implantées au Québec le 1^{er} juillet prochain.

Les gouvernements s'étaient butés à cette délicate réforme depuis 30 ans

à cause de la protection constitutionnelle dont jouissaient les commissions scolaires catholiques et protestantes.

Le gouvernement Bouchard a finalement choisi de demander à Ottawa d'amender l'article 93 de la Constitution, qui assurait cette protection. Après une commission parlementaire, la Chambre des communes et le Sénat ont finalement donné leur aval à la requête de Québec, levant ainsi la barrière qui bloquait cette implantation.

En même temps qu'elles deviendront francophones ou anglophones, plutôt que catholiques ou protestantes, les 156 commissions scolaires verront leur nombre passer à 72.

En septembre, des conseils provinciaux ont été institués pour ouvrir la voie aux fusions des commissions scolaires sur tout le territoire du Québec.

Réforme des programmes

Après le contenu, passons au contenu. La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a annoncé le 30 septembre une vaste réforme des programmes au primaire et au secondaire, qui sera implantée du mois de septembre 1999 jusqu'en 2006.

À la demande générale, la ministre remet l'accent sur les matières de base: le français, l'histoire, les mathématiques et la langue seconde.

Par exemple, le temps consacré à l'enseignement de la langue maternelle en première et deuxième années passera de sept à neuf heures par semaine.

Le temps consacré aux mathématiques passera de cinq à sept heures par semaine en première et deuxième années et de quatre à cinq heures par

semaine en troisième, quatrième, cinquième et sixième années.

L'enseignement de l'anglais langue seconde débutera désormais en troisième année du primaire plutôt qu'en quatrième année.

De plus, l'apprentissage d'une troisième langue sera offert au secondaire. Comme le nombre d'heures passées en classe n'augmentera pas, d'autres matières devront en revanche disparaître ou être fusionnées.

Maternelles et garderies

Les tout-petits ont connu leur part de bouleversements avec l'implantation des maternelles à temps plein pour les enfants de cinq ans et l'ouverture de places en garderie à 5 \$.

Pour les maternelles, il s'est agi de 95 000 jeunes élèves à temps plein. Des parents mécontents du fait que leur enfant doit fréquenter la maternelle à temps complet — et non plus à mi-temps — ont fait beaucoup de bruit, mais il demeure que l'immense majorité des parents semblait satisfaite.

L'ouverture de places à 5 \$ dans les services de garde et la création des Centres intégrés à la petite enfance ont aussi connu leurs difficultés d'ajustement au départ, à cause d'une certaine période d'incertitude. Le tout semble cependant rentré dans l'ordre, hormis une certaine grogne qui persiste du côté des garderies privées.

L'implantation des maternelles à temps complet, ainsi que les départs à la retraite d'enseignants dans le cadre du programme gouvernemental de réduction des coûts de la main-d'œuvre, ont amené les commissions scolaires à embaucher environ 9000 enseignants, indiquait Denis Pouliot, de la Fédération des commissions scolaires.

Votre moteur est congestionné?

SOIGNEZ-LE AVEC FORMULE HIVER.

Si les matins de grands froids, le moteur de votre voiture présente des symptômes d'irritation, il serait peut-être temps que vous fassiez le plein d'essence avec Formule Hiver de Shell. Spécialement adaptée aux conditions hivernales difficiles, cette essence assure de meilleurs démarrages et une meilleure combustion par temps froid et ce, sans frais supplémentaires.



Alors, prenez soin de votre moteur, ça lui fera chaud au cœur.

Formule Hiver

À chaque saison, sa solution.

FORMULE Shell

accueil
choix
emballages-cadeaux
de 9h à 22h
362 jours par année

LIBRAIRIE
HÈRMÈS
1120, av. Laurier ouest
Outremont, Montréal
tél.: 274-3669 téléc.: 274-3660

LE DEVOIR

LE MONDE

Rwanda, la dure réconciliation

■ Kigali dénonce les extrémistes hutus qui poursuivent l'épuration ethnique
■ Des ONG se penchent sur le cas rwandais

Les dernières attaques attribuées aux miliciens hutus interhamwes et à des membres des ex-Forces armées rwandaises ont fait 35 victimes, selon des sources militaires. Dans la province de Gitarama, la famille d'un pasteur protestant a été exterminée, tandis que dans la province de Kibuye, le massacre a touché 18 Tutsis qui, après s'être exilés dans l'ex-Zaïre, étaient revenus au Rwanda en 1994.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Dans son message de Noël à tous les Rwandais, le premier ministre Pierre-Célestin Rwigyema invite ses compatriotes à résister aux manœuvres des criminels qui prolongent une politique génocidaire, laquelle a été stoppée au terme d'une «guerre de libération totale» qui a pris fin en juillet 1994. Il y eut, en trois mois de fureur meurtrière, de 500 000 à un million de victimes — des Tutsis et des Hutus modérés.

L'homme politique souhaite que soient dénoncés les «barbares» qui se donnent aujourd'hui pour tâche de continuer l'épuration ethnique. Il appelle de ses vœux une année 1998 «de paix et de sécurité garanties pour toutes les régions du pays».

«Ils n'ont d'autres objectifs que de détruire votre pays», déplore M. Rwigyema qui reproche aux «anciens miliciens interhamwes (miliciens extrémistes hutus), anciens militaires et tous leurs politiciens» les massacres d'autochtones congolais dans le Masi (ex-Zaïre) et les tueries de Banyamwengreng et de Rwandais devenus leurs compagnons d'exil.

«Démontrez-les, remettez-les aux autorités... quiconque sera de connivence avec eux subira un traitement de même égard», affirme M. Rwigyema qui se livre à un élogé appuyé de l'Armée nationale: «Elle a la force, le matériel requis, la clairvoyance, le sens de discernement...»

Les deux tiers de la missive contiennent une diatribe contre la «pratique bestiale» de gens qui tuent «tous ceux qui ne veulent pas les soutenir». La plus vicieuse et la plus récente des attaques auxquelles se réfère le premier ministre s'est produite dans le camp de réfugiés de Mudende et s'est soldée par au moins 230 morts (1500 ou plus selon d'autres sources qui font état de plus d'un millier de disparus).

Aux gouvernements étrangers, le président du conseil, depuis Kigali, demande d'«arrêter les chefs de ces criminels qui résident dans leurs pays respectifs pour les remettre au gouvernement rwandais ou pour les transférer au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) sis à Arusha», en Tanzanie.

On devine, à lire le message, la ner-

vosité du premier ministre face aux «actions sauvages» dénoncées. Le texte contient un hommage posthume à des élèves ou autres civils qui préférèrent être tués plutôt que de s'identifier aux tenants du «monopole ethnique». Pierre-Célestin Rwigyema demande un appui non équivoque à la «noble cause de l'unité» et de la réconciliation nationale: «Tous les postes de direction et d'autorité sont ouverts à toutes les composantes de la nation ici au Rwanda».

L'inquiétude suscitée par les événements au Rwanda a ses échos dans le tout dernier bulletin (*Libertas*, décembre 1997) du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, dont cinq pages sur huit sont consacrées à la violence faite aux femmes, particulièrement aux Rwandaises survivantes du génocide. Ces dernières craignent de témoigner devant le TPIR à Arusha. *Libertas* rapporte entre autres que le 5 janvier 1997 a été assassinée au Rwanda une femme hutu qui avait témoigné contre Jean-Paul Akayesu, l'un des leaders hutus accusés de crimes contre l'humanité (le mari et quatre des enfants de ce couple, ainsi que trois autres enfants furent tués dans le même raid).

Dans un ouvrage collectif (*Campagne contre l'impunité: portrait et plan d'action*) que vient de publier le CIDDD, le Rwandais François-Xavier Nzansuwa, ancien Procureur de la République à Kigali de 1990 à mars 1995, évoque le danger de la «suprématie kaki» dans son pays comme dans maints pays africains. Plus particulièrement, M. Nzansuwa attire l'attention sur la question qu'il juge primordiale: «Savoir si la justice rwandaise aura le courage et les moyens de poursuivre les criminels de guerre qui se trouvaient dans les deux camps en présence au moment du génocide et la reprise des combats», nommément les ex-Forces armées rwandaises et les combattants du Front patriotique rwandais. Cette préoccupation est également celle des dix branches d'OXFAM International qui, dans leur «stratégie de reconstruction» (octobre 1997) touchant la région des Grands Lacs africains retiennent comme prioritaire l'aide à la reconstitution (*rebuild*) de l'appareil judiciaire rwandais.

D'abord régler la dette

L'ONU refuse de réduire la quote-part des États-Unis

MICHEL LECLERCQ
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les 185 États membres de l'ONU sont parvenus lundi à un difficile compromis sur le nouveau barème des contributions en refusant de baisser la quote-part des États-Unis, mais en acceptant une éventuelle révision avant un an si Washington paie sa dette.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté lundi soir une résolution en ce sens, après des jours et des nuits de négociations ardues.

La résolution maintient à 25 % la contribution des États-Unis au budget ordinaire de l'organisation pour les trois années à venir, mais comporte cependant une clause de révision d'ici à septembre prochain si Washington paie sa dette de 1,4 milliard de dollars.

Washington a lié le paiement de ses arriérés à la réduction de sa quote-part au budget ordinaire de l'ONU de 25 % à 22 % immédiatement, puis à 20 % d'ici à l'an 2000. Le budget de l'organisation a été fixé à 2,5 milliards pour les années 1998-99.

Cette exigence a été unanimement rejetée par les États membres, qui ont toutefois laissé la porte ouverte à de nouvelles négociations avec Washington d'ici à septembre prochain.

Ils ont ainsi décidé «d'examiner une révision du barème pour les années 1999-2000 au cours de la 52^e session, à la lumière de tous les facteurs pertinents», c'est-à-dire en fonction du paiement par les États-Unis de leur dette.

Le représentant américain à l'ONU, Bill Richardson, a déclaré lundi que si un accord était trouvé, l'administration présenterait dès le début de l'année prochaine un plan au Congrès pour obtenir le paiement rapide des arriérés.

Un diplomate européen a estimé que la résolution était «un geste vis-à-vis

de Washington». Les États membres ont voulu envoyer un «signal positif» à Washington pour aider l'administration à convaincre le Congrès de donner son feu vert au paiement de la dette, a affirmé ce diplomate.

Les Européens, comme les pays en développement, ont été ulcérés par le refus du Congrès à majorité républicaine d'autoriser le paiement même d'une partie de la dette, soit quelque 900 millions de dollars, comme s'y étaient engagés le président Bill Clinton et l'administration américaine.

Le représentant du Luxembourg, Jean-Louis Wolzfeld, parlant au nom de l'Union européenne, a ainsi vivement répondu à M. Richardson qui a déclaré devant l'Assemblée que «la résolution était une porte ouverte permettant une révision du barème».

«L'UE veut faire bien comprendre qu'elle n'acceptera une révision qu'après que les États-Unis auront adopté des mesures légalement contraignantes leur permettant de régler leurs arriérés en entier», a dit M. Wolzfeld.

Une baisse de la contribution américaine ferait automatiquement monter celle des Européens, aujourd'hui les plus gros contributeurs de l'organisation (35 %) et celle des Japonais (15 %), seuls en mesure de combler la différence. Déjà, l'Italie devient avec le nouveau barème le 5^e contributeur de l'organisation.

Le système actuel de calcul, fondé sur la «capacité de paiement» des États membres, exonère en effet les pays les plus pauvres, mais reflète mal les capacités des puissances économiques émergentes. La contribution des pays les moins développés est limitée à 0,01 %. Mais la Chine, par exemple, ne paie que 0,9 % du budget de l'organisation et se refuse à augmenter sa quote-part comme le réclame Washington.

Israël ne cédera jamais toute la Cisjordanie

Nétanyahou fait un tour d'hélicoptère et trouve «étroit» l'Israël d'avant 1967

Deux cartes ont été présentées au gouvernement par le ministre des Infrastructures, Ariel Sharon, et par le ministre de la Défense Yitzhak Mordechai. Selon les informations disponibles, aucun des deux projets ne satisfait la demande des Palestiniens qui espèrent fonder leur futur État sur la totalité des territoires occupés, la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est dont ils veulent faire leur capitale.

DANIEL STERNOFF
REUTER

Alfei Mehashe — Entouré de la quasi-totalité de son gouvernement et de l'état-major de Tsahal, Benjamin Nétanyahou s'est solennellement engagé hier à ce qu'Israël ne se retire jamais complètement de Cisjordanie, même en cas d'accord global avec les Palestiniens.

Le premier ministre et sa suite ont parcouru à bord de trois hélicoptères le territoire occupé par Israël depuis 1967 afin d'y délimiter les «intérêts stratégiques» de l'État hébreu en vue de procéder à un retrait partiel de Cisjordanie en faveur des Palestiniens.

Le col de son blouson de pilote relevé contre le vent, le premier ministre a promis de ne jamais revenir à l'ancienne situation territoriale israélienne (avant 1967). «Nous voyons la côte en bas, la mer», a-t-il dit sur un promontoire dans la colonie juive d'Alfei Mehashe qui surplombe la ville autonome de Qalqilya, à quelques minutes des frontières de l'État d'Israël.

«Nous pouvons voir d'ici comme Israël était étroit et comme il serait vulnérable si nous retournions à des frontières si étroites. Nous ne reviendrons bien sûr jamais à la situation ancienne».

Afin de délimiter les zones qu'Israël considère «vitales», deux cartes ont été présentées au gouvernement par le ministre des Infrastructures, Ariel Sharon, et par le ministre de la Défense Yitzhak Mordechai. La première inclut dans les terres qu'il compte conserver la totalité des 144

colonies juives en Cisjordanie, ce qui ne laisserait aux Palestiniens qu'une série de cantons morcelés. Selon la presse, celle de Mordechai renoncerait à un tiers des colonies en permettant de relier les enclaves palestiniennes entre elles.

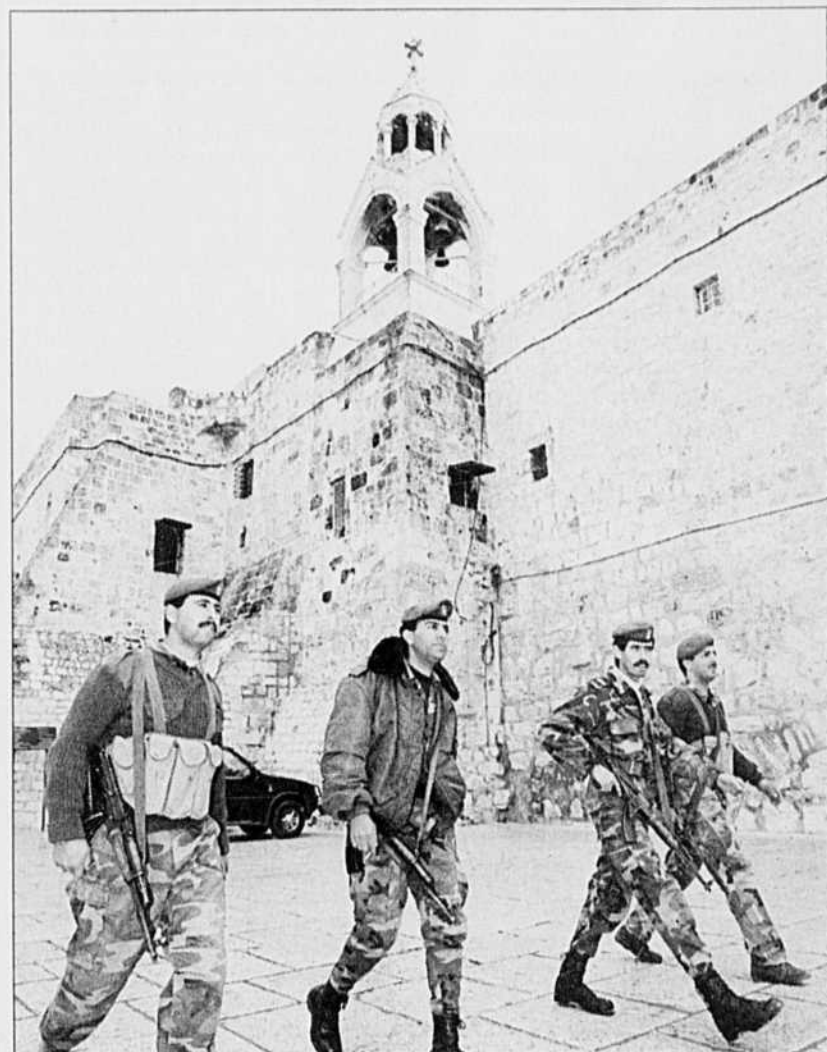
Aucun des deux projets ne satisfait la demande des Palestiniens qui espèrent fonder leur futur État sur la totalité des territoires occupés, la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est dont ils veulent faire leur capitale.

Les États-Unis font pression sur Israël pour qu'il effectue un retrait «crédible» de Cisjordanie, en conformité avec les accords intérimaires d'autonomie. Ils se font en échange l'écho de l'exigence de Nétanyahou auprès des Palestiniens pour que ceux-ci cessent contre les islamistes responsables d'attentats suicide en Israël.

Après des rencontres infructueuses la semaine dernière avec Nétanyahou et Yasser Arafat, le secrétaire d'État américain Madeleine Albright a déclaré qu'elle n'attendait pas de décision en la matière avant que les deux dirigeants ne rencontrent séparément Bill Clinton à Washington en janvier.

De son côté, Ariel Sharon, a affirmé qu'Israël ne céderait à aucune pression. «Personne — même s'il s'agit d'un réel ami et peut-être de la plus grande puissance au monde — à une distance de 1000 miles ne peut déterminer si nous pouvons exister ici ou non».

Les efforts américains de sortir le processus de paix de l'impasse ont esquivé un sérieux revers hier, Benjamin



DAVID SILVERMAN REUTERS

23 décembre à Bethléem. Des policiers palestiniens veillent au grain.

Nétanyahou ayant refusé de signer un accord négocié par les chefs de la sécurité palestiniens et israéliens, sous les auspices de la CIA, dit-on de sources politiques israéliennes.

Selon elles, le premier ministre a justifié son refus par le fait que le docu-

ment ne prévoit pas que les Palestiniens remettent à Israël les islamistes recherchés ou qu'ils confisquent les armes illégales. Il a aussi refusé l'analogie contenue dans le document entre les juifs extrémistes et les islamistes suicidaires.

Carlos se lance dans un long discours final

Le terroriste international évoque notamment la «guerre à mort» à livrer contre la McDonaldisation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le terroriste international Ilich Ramirez Sanchez, dit Carlos, s'est lancé dans un long discours à l'issue de son procès pour trois meurtres commis en 1975, hier devant la cour d'assises de Paris.

Le verdict des trois juges et neuf jurés était attendu dans la soirée.

Le président de la cour, Yves Corneloup, a ordonné à 19h une brève suspension de séance pendant ces derniers propos de Carlos, qui parlait déjà depuis une heure et demie. L'accusé a ensuite repris la parole.

La règle est de donner la parole à l'accusé en dernier. Habituellement,

cela ne dure pas plus de quelques secondes.

Carlos, au contraire, s'est lancé dans un discours d'ordre général dans lequel se mêlaient éléments de biographie, revendications, critiques de ce procès et considérations diverses.

Parlant de manière très douce, il a notamment évoqué le peuple palestinien et «la guerre mondiale, la guerre à mort, que l'humanité doit gagner contre la McDonaldisation». Il a aussi qualifié Israël de «premier État terroriste de l'histoire».

L'accusé a rendu hommage à ses avocats, notamment M^{me} Isabelle Coutant-Peyre, «fille d'une vieille fa-

mille de Français, la vraie France». Tant pis, a-t-il poursuivi, si «on m'accuse en disant cela de faire le jeu de Vichy [régime français de collaboration avec l'Allemagne nazie], du Front national [extrême droite de Jean-Marie Le Pen], si on dit Carlos est un facho».

Le terroriste d'origine vénézuélienne a évoqué «le traquenard», «l'embuscade» de l'appartement de la rue Toulouier, dans le quartier latin à Paris, où il est accusé d'avoir tué en 1975 deux agents du contre-espionnage français (DST) et leur informateur libanais, et blessé un troisième policier de la DST, estimant que «tout est bizarre dans ce procès».

Il a relevé que selon certaines informations il aurait été vu «à Copenhague en 1969, avec des pantalons patte d'éléphant et des cheveux comme ça, en train de faire la manche», alors qu'il aurait été à la même époque «mentionné au bas de l'organigramme» des agents pro-cubains par le «chef du renseignement» de La Havane.

Carlos (48 ans) avait déjà été condamné par contumace en 1992 à la réclusion criminelle à perpétuité pour les mêmes faits, une peine qui a de nouveau été réclmée contre lui lundi par le ministère public, alors que ses défenseurs ont demandé hier son acquittement.

Au moins 47 journalistes ont été tués en 1997

REUTER

Bruxelles — Au moins 47 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en 1997, une année qui a vu la multiplication des meurtres de journalistes d'investigation plutôt que les décès dans des zones de combats, a annoncé hier la Fédération internationale des journalistes (FIJ). En Amérique latine en particulier, 1997 a été une année noire. Le nombre de journalistes abattus a triplé en un an, victimes essentiellement d'une vague de violence dans les milieux de la politique et de la drogue, ajoute la FIJ, basée à Bruxelles. Les principaux pays concernés sont le Mexique, le Pérou, le Guatemala, la Colombie et le Brésil, où 21 journalistes au total ont été tués.

«Ces morts sont la preuve la plus douloureuse d'une vague d'intimidation qui a abouti au passage à tabac, à la détention sans jugement, ou plus généralement au harcèlement de centaines de journalistes. Le journalisme demeure une profession très dangereuse», dit Aidan White, le secrétaire général de la FIJ, dans un communiqué.

La FIJ fédère les syndicats de journalistes nationaux de 109 pays. Elle compte 420 000 membres.

Dans son rapport pour l'année 1996, elle avait fait état d'au moins 50 journalistes morts dans l'exercice de leurs fonctions, contre plus de 60 en 1995 et un record de 115 tués en 1994, notamment au Rwanda et en Algérie.

À LA DÉCOUVERTE D'UN SENS À LA VIE
3^e secondaire
Jacques Bournival
Cahier d'activités
168 pages, 13,50 \$
Corrigé
166 pages, 42,50 \$

Le cahier d'activités *À la découverte d'un sens à la vie* fait appel à une pédagogie interactive. Les activités font appel à l'exploitation des forces vives de l'élève et de l'enseignant tout en favorisant une communication étroite entre les partenaires. (Communication orale, écrite, expression artistique...)

Toutes les compétences et travaux répondent aux attentes exprimées par le ministère de l'Éducation dans sa refonte du nouveau programme d'enseignement moral et religieux catholique de troisième secondaire.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

À ne pas manquer

GRANDE VENTE D'APRÈS NOËL

30% à 50% de rabais sur articles sélectionnés

CORNEMUSE

1061 Laurier O. Outremont
Tél.: 270-7701

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Les hausses des taux d'intérêt ont fait mal

Les Québécois sont moins endettés que les autres Canadiens

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Les Québécois ont été plus fortement touchés que les autres Canadiens par les hausses de taux d'intérêt au cours des dernières années. Résultat: ils sont aujourd'hui beaucoup plus endettés qu'il ne l'étaient dans les années 80.

C'est ce que révèle une analyse du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) qui vient de paraître sur l'endettement à la consommation entre 1984 et le deuxième trimestre de 1997.

Les Québécois sont pourtant moins endettés que les autres Canadiens. Ils touchent toutefois des revenus inférieurs, ce qui diminue leur marge de manœuvre, souligne le BSQ. La dette de consommation moyenne des ménages au Québec à la fin de 1996 s'élevait à 8524 \$ en regard d'un revenu disponible moyen de 38 909 \$. Au Canada, ces montants sont respectivement de 11 290 \$ et de 44 979 \$.

L'indice d'endettement à la consommation, qui met en rapport le niveau d'endettement et le revenu personnel disponible, atteignant, au deuxième trimestre de 1997, 22,1 % au Québec, comparativement à 26,1 % au Canada.

Entre 1984 et 1997, cet indice d'endettement s'est accru au Québec, passant de 15,3 % en 1984 à 22,1 % au deuxième trimestre de 1997. Au Canada, la croissance de cet indice a été plus forte encore, celui-ci passant de 17,7 % à 25,1 % entre 1984 et 1997. Le BSQ note que l'endettement aurait été plus élevé n'eût été le fait que Québécois et Canadiens ont puisé à même leurs épargnes.

La dette de consommation moyenne des ménages au Québec, en dollars constants de 1986, s'est accrue de 30,1 % entre 1984 et 1996. Durant la même période, les dépenses moyennes des ménages n'ont augmenté au total que de 1 % pendant que leur revenu disponible moyen enregistrait une diminution de 9 %.

«La croissance de l'endettement à la consommation s'est donc réalisée non

pas sous l'effet d'une augmentation sensible des dépenses, mais plutôt en contre-coup d'une baisse du revenu disponible moyen des ménages», souligne le BSQ.

La baisse du revenu disponible moyen des ménages entre 1984 et 1996 ne s'est pas produite petit à petit mais a connu deux épisodes de baisse importante. «L'apparition de ces deux périodes de baisse, la première qui survient en 1991 et la seconde en 1996, coïncide avec un resserrement de la politique monétaire canadienne», indique le BSQ. La hausse marquée des taux d'intérêt en 1989 et 1990 précède une chute de 6,2 % du revenu disponible moyen des ménages au Québec en 1991, alors que la hausse des taux, quoique plus modeste, enregistrée en 1995, est préalable à une baisse de 3,2 % du revenu disponible moyen des ménages au Québec en 1996, explique l'agence gouvernementale.

Dans l'ensemble du Canada, on assiste à une baisse semblable du revenu disponible mais elle s'est effectuée d'une façon moins brusque qu'au Québec entre la fin de 1990 et celle de 1996.

À la suite de ces poussées des taux d'intérêt, les dépenses en biens durables et semi-durables ont vu leur importance dans les dépenses personnelles totales chuter de 25,5 % en 1989 à 22,4 % en 1992. Une part croissante du crédit à la consommation est allée au financement de l'achat de biens non durables.

«Sur le plan du revenu moyen des ménages, il semble que l'économie du Québec ait subi de façon plus prononcée et plus subite la hausse des taux d'intérêt de 1989, 1990 et 1995 que l'économie canadienne prise dans son ensemble», conclut le BSQ.

Le BSQ mentionne toutefois que le total des revenus personnels a tout de même augmenté de 16,6 % entre 1984 et 1996. Si le revenu moyen a chuté de 9 %, c'est en raison de la hausse de 28 % du nombre des ménages. La population a augmenté de 11 % mais les divorces, les séparations et les situations monoparentales expliquent le reste de la hausse du nombre de ménages.

La Banque Nationale dévoile la rémunération de ses hauts dirigeants

Plus de 1,5 million pour André Bérard, mais c'est Pierre Brunet qui est le mieux rémunéré

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Dépendant de la façon dont on fait les calculs, André Bérard, président de la Banque Nationale, a reçu en 1997 une augmentation de «salaires, primes et autre rémunération annuelle» de l'ordre de 6 % pour un total de 1 173 405 \$. Toutefois, si on ajoute à cela les options levées sur des actions de la Banque Nationale détenues par M. Bérard, celui-ci a ainsi obtenu un revenu additionnel de 359 360 \$, ce qui donne une hausse de 19 % de tous ses revenus provenant de cette banque en comparaison de ce qu'il avait obtenu en 1996.

M. Bérard a donc gagné en 1997 plus de 1,5 million de dollars en tenant compte des options levées. Il n'avait levé aucune option en 1996, ce qui explique le bond de 19 % dans les revenus déclarés par la Banque Nationale et qui feront partie de la circulaire envoyée par la direction aux actionnaires au cours du mois de janvier, en prévision de la prochaine assemblée annuelle.

Pour se conformer à la réglementation des commissions des valeurs mobilières, surtout celle de l'Ontario, la Banque Nationale, dont les actions sont inscrites à la Bourse de Toronto, fait cette divulgation détaillée pour ses cinq dirigeants principaux depuis l'an passé. Il y a cependant une différence dans la liste des cinq principaux dirigeants cette année. On y retrouve Pierre Brunet, président et chef de la direction de la maison de courtage Lévesque Beaubien Geoffron (LBG), une filiale à 100 % de la Banque Nationale. M. Brunet devient un cadre supérieur désigné en fonction de deux critères, ceux de la rémunération et de la participation au processus de décision.

Cela permet d'apprendre que M. Brunet a un salaire de 200 000 \$ depuis deux ans et qu'il a bénéficié cette année d'une prime de 1,8 million, en comparaison de 1,3 million l'an passé et de 510 000 \$ en 1995. Personne au sein de la banque n'a une prime d'une telle ampleur. On explique à la direction de la BN que c'est le comité des ressources humaines de LBG qui établit les primes de ses dirigeants. On



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Pierre Brunet, président et chef de la direction de la maison de courtage Lévesque Beaubien Geoffron (LBG), une filiale à 100 % de la Banque Nationale.

fait remarquer aussi qu'il n'est pas insusé de voir de telles primes dans l'industrie du courtage. On sait d'ailleurs que les transactions boursières ont été très volumineuses au cours de l'année. Il n'en reste pas moins que M. Brunet est celui qui, cette année, a les plus importants revenus, soit deux millions, parmi les cinq principaux cadres supérieurs désignés de la Banque Nationale.

Cette contribution de M. Brunet est la cause principale du bond important dans les revenus de ces cinq dirigeants, qui totalisent maintenant près de 5,7 millions en comparaison de 3,7 millions en 1996 et 1997.

Revenus frugaux

Par rapport aux émoluments des présidents Bérard et Brunet, les revenus de Léon Courville, président et chef des opérations de la BN, paraissent plutôt frugaux avec un total de 749 155 \$, soit 385 000 \$ en salaire, 360 000 \$ en primes et 4155 \$ en autre rémunération annuelle. Cela représente même une baisse de 25 169 \$

sur ses revenus de 1996, dans lesquels il y a une rémunération à long terme de 75 000 \$ en vertu d'un programme d'incitation qui a été modifié depuis 1996. En outre, M. Courville n'a levé aucune option sur les actions de sa banque cette année. Soit dit en passant, l'autre rémunération annuelle fait référence aux avantages découlant de prêts accordés à des taux privilégiés, ainsi qu'à la location d'une voiture. Pour sa part, M. Courville n'a levé aucun option, bien qu'il aurait pu le faire pour un maximum de 640 763 actions et qu'il a en plus en réserve des options ne pouvant pas être levées présentement pour plus de 1,3 million d'actions.

Jean Turmel, premier vice-président exécutif à la trésorerie, au courtage et aux grandes entreprises, a reçu pour sa part un salaire de 337 000 \$, des primes de 615 000 \$ et une autre rémunération de 2510 \$. En outre, M. Courville n'a levé aucune option sur les actions de sa banque cette année. Enfin, Réal Raymond, premier vice-

président et premier vice-président exécutif au financement des sociétés chez LBG, a obtenu un salaire de 219 397 \$, des primes de 115 000 \$ et 82 \$ en autre rémunération. Il a par ailleurs écopé 20 500 options, ce qui a permis d'ajouter près de 117 000 \$ à ses revenus de l'année.

En plus de ces dirigeants principaux, la BN a octroyé à 344 de ses employés des options pour 833 000 actions. Parmi ces employés, on retrouve 18 cadres supérieurs et 54 autres dirigeants. Les modalités pour la levée de ces options sont prévues dans le programme. La BN pratique une politique de rémunération incitative qui peut impliquer des hausses variant de 4 % à plus de 11 %. Il y a eu au cours de l'année une augmentation d'environ 2 % du salaire de base.

La Banque Nationale a déclaré pour l'exercice de 1997 un bénéfice net en hausse de 7,5 % et un rendement sur l'avoir des actionnaires qui s'est replié à 14 %, voire à 13,4 % en tenant compte des éléments non récurrents. Le rendement avait été de 14,5 % en 1996.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
André Bérard, président de la Banque Nationale, a reçu en 1997 une augmentation de «salaires, primes et autre rémunération annuelle» de l'ordre de 6 % pour un total de 1 173 405 \$.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 1997 ainsi que les 1er et 2 janvier 1998. Nos bureaux seront fermés.

RÉSERVATION ET MATÉRIEL

Publication des mercredis 24 et 31 déc. : les lundis précédents avant 9h
Publication des samedis 27 déc. et 3 janv. : les lundis précédents avant 10h
Publication des lundis 29 déc. et 5 janv. : les mardis précédents avant 14h
Publication des mardis 30 déc. et 6 janv. : les mercredis précédents avant 12h

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, PROCÉDURE ALLEGÉE NO. 500-22-022360-975 AVIS - QUINCAILLERIE C. BELANGER LTD. Partie demanderesse, -vs- CORPORATION TOURISTIQUE CULTURELLE YAMASKA. Partie défenderesse. Le 9 janvier 1998, à 14h00, au 3795, MASSON, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CORPORATION TOURISTIQUE CULTURELLE YAMASKA, saisis en cette cause, consistant en: 1. Comptoir de réception à 3 tiroirs marbre et fait en bois; 1. comptoir en "L" 8 compartiments marbre et fait en bois; 6 chaises de président, sur roulettes, en tissu coul. brun; 1. photocopieuse de marque Canon NP 2020 coul. beige et acc. Et autres... Information: MICHEL ANDRY, huissier du district de Montréal, 514-276-2414, Fax: 278-9657, ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

960, DES GEAIS BLEUS, MONT-ROLLAND, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LEFÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule Dodge de modèle 2000 GT, blanc, imm. au Qc, N.Y. 625 et acc.; 1. banc de scie pour couper le granit, avec base rouge sur roues et acc.; 1. lot de plaques de grant ass. 1. Névision RCA 28" env.; 1. BBQ au gaz; 2 divans en cuir. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL PANNETON, huissier du district de Terrebonne, BOISVERT LANGTOT POULIOT, HUISSIERS - (514)471-8078, Mt (514)328-1122, 955, boul. Des Seigneurs, #21 Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE (PROCÉDURE ALLEGÉE) NO. 500-22-02098-971 - BREF D'EXÉCUTION - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ - METROPOLITAIN. Partie demanderesse -vs- MICHEL LEFÈRE. Partie défenderesse. Le 7e jour de janvier 1998, à 13h00, au

greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration amendée de divorce a été remise au greffe à l'intention de ANDRÉ GUILLAUME. Lieu: Montréal. Date: 16 décembre 1997. MICHEL MARTIN, G.A.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE AVIS de clôture d'inventaire des biens Re: SUCCESSION MARJORIE ELIZABETH PHILLIPS WADE décédée le 25 juin 1997, résidant à Montréal. L'inventaire peut être consulté, à l'étude de Me Teresa Oledzka, notaire, sise au numéro 1117, rue Ste-Catherine ouest, bureau 403, Montréal, province de Québec H3B 1H9. Montréal, le 17 décembre 1997.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que DONATO CORMILLO, domicilié au 2085 rue Regent, à Montréal, province de Québec, H4A 2P8, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de DONATO DE CORMILLO. Montréal, ce 13 novembre 1997. DONATO CORMILLO, demandeur.

Les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux causent chaque année 37% des décès au pays.

Donnez.

1-800-567-8563 ou (514) 871-1531

La descente se poursuit

Le dollar s'approche de son plus bas niveau

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le dollar canadien a poursuivi sa descente hier, s'approchant dangereusement de son plus bas niveau jamais atteint.

Le dollar, qui avait ouvert légèrement à la baisse hier à 69,65 c US, a atteint 69,61 c US en milieu de journée pour clôturer à 69,57 c, soit 0,14 c de moins qu'à la fermeture, lundi.

C'est moins d'un demi-cent de plus que le seul historique de 69,17 c US atteint en février 1986.

Bien que le dollar ait clôturé sous le seuil psychologique des 70 c US vendredi et menaçait de s'enfoncer encore, les courtiers et les économistes n'ont pas paru s'énervier, et les spécialistes prévoient que le dollar passera probablement le congé de Noël sous ce seuil.

«Ce n'est pas la fin du monde», dit un économiste à l'emploi d'une banque.

Comparativement au dollar américain, le dollar canadien est peut-être de 4 % plus faible qu'il ne l'était l'hiver passé. Le dollar canadien est plus fort que le yen, ce qui fait que les Toyota et les Honda coûtent moins cher.

Ce qui préoccupe les consommateurs, c'est que si la faiblesse du dollar s'accroît encore, la Banque du Canada pourrait se voir forcée de hausser les taux d'intérêt, ce qui amènerait les grandes banques à augmenter le coût des prêts consentis pour les hypothèques et les divers biens de consommation.

Selon les économistes, il est improbable que la banque centrale — qui a augmenté les taux de 1,25 point depuis juin — impose une autre augmentation avant le Nouvel An.

Mais tout dépend du point auquel le dollar se rapprochera du seuil des 69 c US, dit Benjamin Tal, économiste à la CIBC. «La semaine qui vient pourrait

être un peu dangereuse. Le dollar restera à son niveau actuel et descendra peut-être même encore légèrement.»

En plus d'augmenter la confiance dans le dollar américain — ce qui fait baisser du même coup le dollar canadien —, la crise monétaire asiatique entraîne une baisse des prix des matières premières. Cela n'aide pas le Canada, qui a depuis longtemps la réputation d'avoir une économie basée sur les matières premières, dit M. Tal.

«Les taux d'intérêt canadiens devaient se rapprocher de ceux des États-Unis et même probablement les atteindre pour que le dollar canadien puisse se stabiliser», dit-il.

L'autre raison qui incite la Banque du Canada à attendre un moment opportun, c'est que des fluctuations ont lieu traditionnellement en décembre, dit l'économiste en chef de la CIBC, Josh Mendelsohn. Les dol-

lars canadiens inondent les marchés de change alors que les obligations canadiennes arrivent à échéance ce mois-ci et que les filiales des multinationales américaines rapatrient les dividendes et les profits à la fin de l'année.

Une augmentation d'au moins un demi-point de pourcentage amorcerait le mouvement pour combler l'écart avec les taux américains, mais ferait aussi une brèche dans la confiance des consommateurs, ce qui pourrait avoir des conséquences graves», ajoute-t-il.

Au début de 1995, alors que le dollar canadien était tombé à 70,09 c US, la banque centrale avait réagi en haussant les taux d'intérêt de 2,5 points en l'espace de quelques semaines.

En 1992, les taux s'accroissent de quatre points de pourcentage durant une période similaire où la devise était faible.

Crise coréenne

L'asphyxie guette

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'économie de la Corée du Sud est menacée d'asphyxie sans une intervention rapide des institutions financières internationales et des États-Unis, ont averti hier des analystes américains.

Le pire serait une incapacité pour la Corée de rembourser sa dette, «ce qui nuirait de manière permanente au crédit de la Corée du Sud et rendrait très difficile une reprise de l'économie», a estimé un économiste de l'Institut de stratégie économique de Washington, Larry Chimerine.

«Le FMI n'est absolument pas en mesure d'apporter suffisamment de fonds pour couvrir toute la dette extérieure» et il faut donc fournir aux créanciers étrangers de Séoul des incitations à renégocier la dette, a-t-il ajouté.

Selon lui, le Fonds monétaire inter-

national devrait — contrairement à ce qui avait été fait pour le plan de sauvetage du Mexique — faire clairement comprendre que les créanciers qui se retirent les premiers seront pénalisés tandis que ceux qui resteront plus longtemps pourraient en tirer avantage.

«Nous devons clairement montrer que s'ils partent maintenant, ils vont y laisser des plumes», a déclaré M. Chimerine. «Mais il faut que s'ils restent, ils obtiennent une carotte... sous la forme de taux d'intérêt plus élevés», a-t-il ajouté.

Le vice-ministre sud-coréen des Finances, Kang Man-soo, a reconnu hier devant le parlement que l'endettement total du pays dépassait les 200 milliards de dollars — près de deux fois le chiffre jusqu'ici concédé par Séoul — relançant les spéculations sur une possible cessation de paiement.

Commission scolaire 16-05

MRC de Lajemmerais
MRC de la Vallée du Richelieu

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil provisoire de la Commission scolaire 16-05 (MRC de Lajemmerais et MRC de la Vallée-du-Richelieu) a adopté à sa séance ordinaire du 10 décembre 1997 le règlement intitulé Code d'éthique et de déontologie. Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétaire général intérimaire, situé au 790, boulevard Quin, Longueuil (Québec), J4H 2N5, téléphone (514) 463-2230.

Clément Page
secrétaire général intérimaire

ÉCONOMIE

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, etc.

Armstrong prolonge l'offre visant Domco

(PC) — La firme américaine Armstrong World Industries a annoncé hier qu'elle prolongeait jusqu'au 6 février son offre en espèces visant l'achat de la totalité des actions de la société montréalaise Domco...

Un milliard et demi de personnes ont voyagé en avion

(AFP) — Les compagnies aériennes du monde entier ont transporté en 1997 environ un milliard et demi de personnes, a indiqué hier l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)...

Croissance du 3e trimestre révisée à 3,1%

Washington (Reuter) — La croissance du produit intérieur brut des États-Unis, corrigée des variations saisonnières, a été révisée de 3,3 à 3,1 % pour le troisième trimestre par rapport au trimestre précédent...

Il y a eu moins de faillites personnelles en octobre

Ottawa (PC) — Il y a eu moins de faillites personnelles en octobre qu'en septembre mais le nombre d'entreprises qui ont déposé leur bilan a augmenté...

Microsoft insiste: Explorer est partie intégrante de Windows 95

Washington — Microsoft a réaffirmé hier que son navigateur sur le réseau Internet, Explorer, est partie intégrante de Windows 95, son programme d'exploitation des micro-ordinateurs...

Dans des documents transmis hier à la Justice, Microsoft affirme aussi que le département de la Justice veut désormais que le groupe propose son Windows 95 doté de son programme de navigation sur Internet mais sans l'icône...

Microsoft insiste néanmoins avoir obéi à l'ordre émis le 11 décembre par le juge fédéral Thomas Jackson, qui avait interdit au groupe de continuer à lier les fonctions Internet à Windows 95...

COUP D'ŒIL

Table with columns: Volume (000), Ferme, Var. (S), Var. (%) for various market indices.

Table of market indices for La Bourse de Montréal, La Bourse de Toronto, and Le Marché Américain.

Table of market indices for Les plus actifs de Toronto and Les plus actifs de Montréal.

MONTRÉAL

Table with columns: XXM, 3321,70, -31,20

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

TORONTO

Table with columns: TSE 300, 6553,05, -42,48

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

NEW YORK

Table with columns: Dow Jones, 7819,31, +63,02

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

DOLLAR

Table with columns: \$ canadien, 69,57 us, -0,14

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

OR

Table with columns: à New York, 294,30 US, +3,20

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

DECISION-PLUS Salon Épargne-Placements 98. Une révolution dans le domaine de l'analyse boursière.

Québec: du 22 au 25 janvier. Montréal: du 30 janvier au 2 février. Centre des Congrès de Québec.

Le Devoir. Suivez leur remonte tous les samedis dans LE DEVOIR.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

Table with columns: TITRE, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, C/B, Clôt., Var.

É D I T O R I A L

L'amour acharné

Benoît Lacroix, o. p.

C'est Luc Lacourcière (†1989), un autre de nos grands oubliés, qui un jour parlait, et avec quelle émotion — l'émotion d'un folkloriste averti —, d'une vieille Acadienne qu'il venait d'interviewer. Elle ne connaissait pas tous les mots de nos savants dictionnaires, si francoys fussent-ils, et elle avait l'habitude de nommer les années en cours non pas selon nos comptes, telle ou telle année après l'Incarnation, mais selon telle année après l'Acharnation. Bravo! Bien dit!

Oui, bien dit! Si la date exacte de la naissance de Jésus ne coïncide pas toujours avec certains calculs en cours, il demeure que Jésus est bel et bien né à Bethléem, «en Judée», au temps de César Auguste, à la suite d'une longue espérance religieuse faite d'alliances, de prophéties, de marches à travers le désert, d'acharnements. Que j'y croie ou que je n'y croie pas — «trop beau pour être vrai» —, que je n'aie plus le goût ni le temps d'y penser, cette histoire d'amour dure depuis 2000 ans et survivra à toutes les crises de l'humanité.

Sans enlever à qui que ce soit la liberté suprême de penser autrement, nous ne pouvons pas, pour notre part, oublier l'aveu même de Jésus à cet ami de la première heure, Jean de Patmos: «Dieu a tellement aimé l'humanité qu'il lui a donné son Fils unique»... lui qui nous aimera jusqu'à la fin (Jean 3, 16).

Aimer! Aimer! Doit-on le dire et le redire? Il n'y a que cela qui importe dans une vie normale d'homme et de femme. D'enfant tout autant. Vocation universelle! La plus belle. La plus exigeante. Aimer jusqu'à la fin: aimer tout ce qu'il y a de bien, de beau et de vrai en soi et autour de soi.

Cet amour d'amitié, comme on l'appellait au Moyen Âge, est l'amour de soi vécu en vue de l'amour de l'autre. Divin en ses origines, il vaut plus que nos mots, plus que nos églises, nos cimetières, nos refus, nos sermons... et cet éditorial. Qui n'aime pas est mort. Ce qui fait dire à Paul de Tarse, dans les années 50 de notre ère: «Si je n'ai pas l'amour, je ne suis que cymbale résonnante... J'aurais beau savoir tous les mystères, avoir une foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas l'amour, il ne va jamais aussi loin.»

Cette année 1997 a marqué, et *Le Devoir* l'a même noté, le 30 septembre, le centième anniversaire de la mort d'une grande amoureuse qui, sans quitter sa maison, son cloître à Lisieux, s'est acharnée à aimer courtoisement son Dieu et les autres. Elle ne veut pas, elle ne peut pas le séparer, pas plus, dirait-elle, qu'elle ne séparerait l'époux de l'épouse. Quelques mois avant sa mort, à 24 ans, elle écrit: «Amour! Océan sans rivages... J'ai compris que sans l'amour toutes les œuvres ne seraient que néant, même les plus

éclatantes comme de ressusciter les morts ou de convertir les peuples.» Dire que notre Marie de l'Incarnation ne parlait pas autrement au XVII^e siècle et nous ne le savions pas: «Mon âme est à l'Amour, et l'Amour est à mon âme; et si je l'ose dire, tous biens sont communs, et il n'y a plus de distinctions du mien et du sien.»

Lorsqu'un notable de la place demande à Jésus ce qu'il y a de plus louable dans une vie, la réponse ne tarde pas. Elle vient de la tradition juive à son sommet: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même» (Luc 10, 27).

Les vrais amours s'entêtent. Comme vieux tison qui peut s'allumer en toute saison. Ni question d'âge, ni question d'hormones ou de religions prescrites. «Vieil amour meurt rarement de mort subite!» Il existe dans nos livres sacrés un joyeux refrain hébraïque dit, chanté, psalmodié encore ce soir, demain et après-demain: «Car éternel est l'Amour.»

Au fait, Noël magnifie cet Amour qui ne lâche pas sa proie, qui n'éteint pas la mèche qui fume encore, qui ne brise pas le roseau même froissé, qui ne sépare pas tout de suite l'ivraie du bon grain, qui sait attendre l'autre comme le père de l'enfant prodigue dont parle si noblement l'Évangile.

Noël célèbre l'amour à sa source, l'amour qui s'entête à durer, jusqu'à sa preuve suprême, ainsi que l'ont démontré il y a quelques mois, en Algérie, sept trappistes français et l'évêque Pierre Claverie, tous assassinés pour avoir observé un amour inconditionnel envers leurs sœurs et frères musulmans d'à côté.

Merveilleux amour! À l'occasion, il contourne ou transcende petites querelles et grands orages. C'est vrai: «L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais aussi loin.»

Et si, de toute manière, ces vacances de Noël grefées à la naissance du grand ami de l'humanité, Jésus le divin Nazaréen, n'existaient que pour nous rappeler ce dont nous sommes capables à nos meilleures heures, c'est-à-dire aimer, aimer encore, aimer toujours, elles mériteraient déjà, et simplement pour cela, d'être célébrées par chants, musique, hymnes, repas et autres convivialités.

Bonnes Fêtes! Vive Noël!
Vive l'Amour acharné!

Aimer! Aimer! Doit-on

le dire et le redire?

Il n'y a que cela

qui importe

dans une vie normale

d'homme et de femme.

D'enfant tout autant.

L E T T R E S

Le «taxage»

Depuis quelques mois déjà, différents articles journalistiques nous donnent de l'information sur ce nouveau phénomène qui a cours dans les écoles et que l'on nomme «taxage».

Je n'ai pas l'intention ici de commenter cette façon d'agir de certains jeunes mais je viens plutôt m'insurger contre l'utilisation du terme «taxage» chaque fois que requis.

Il y a dans la langue française un mot qui traduit de manière idoine la situation décrite et c'est le mot «extorsion», qui signifie l'action d'obtenir quelque chose sans le libre consentement de son détenteur.

Alors pourquoi recourir au mot «taxage», issu du mot *taxe* et du suffixe «age» lui donnant un sens péjoratif, qui peut être ainsi facilement associé à la taxation, laquelle est un acte licite et légitime, lorsque notre belle langue de Molière recèle en son vocabulaire le mot juste et précis?

Odette Roy
Charlesbourg, 12 décembre 1997

Charité mal ordonnée...

Dans un texte intitulé «Non-paiement des loyers, la saisie des chèques n'est pas une solution», François Saillant s'attaque à un problème dont la gravité ne fait pas de doute (*Le Devoir*, 5 décembre 1997).

Ce qui me gêne, c'est qu'une fois de plus, les propriétaires bailleurs («locateurs», en *canayan*) sont présentés comme des malfruits qui exploitent les plus pauvres: «Payer un loyer de 372 \$... avec un chèque de 490 \$...»

On oublie trop volontiers que ces loyers représentent aussi le salaire et donc le pain quotidien de 80 % des propriétaires: les petits propriétaires. Lorsque Hydro-Québec, Gaz Métropolitain, les épiciers, les pharmaciens et les autres exigent de se faire payer rubis sur ongle, personne n'y trouve à redire.

Mais lorsqu'un propriétaire exige de recevoir la totalité de ses loyers et donc de son salaire, on laisse entendre que c'est un monstre.

Je suis un petit propriétaire qui, grâce à l'arbitraire de la Régie du logement, vit depuis 17 ans sous le seuil de la pauvreté.

La rectitude politique interdit qu'on s'intéresse à ma misère et ses graves conséquences: j'ai le malheur de faire partie d'une catégorie de gens honnis par les Québécois.

Fruit de 237 ans de colonialisme, ce mythe misérabiliste veut que tous les propriétaires soient toujours de riches salauds. Je n'ai donc droit qu'à un salaire essentiellement arbitraire.

Ce n'est pas du tout par hasard que les dés sont pipés en faveur des locataires: au Québec, ils contrôlent environ 40 % des votes...

Que l'on s'émeuve au sujet du sort des plus démunis de la société québécoise, bravo!

Mais celle-ci doit cesser d'imposer arbitrairement, hypocritement, aux propriétaires bailleurs, de faire la charité à sa place.

Jean-Marie Gaul
Outremont, 16 décembre 1997

La souveraineté nécessaire

Voici une réflexion en marge du texte intitulé «Naître, c'est se séparer» de Bruno Roy (*Le Devoir*, 30 novembre 1997).

J'ai toujours nourri la ferme conviction qu'il n'y avait, au fond, qu'une seule et unique raison, ontologiquement inattaquable et moralement valable, pour les Québécois de rechercher l'indépendance, malgré tous les risques qui s'y rattachent, et c'est le besoin vital d'accéder à la plénitude de l'être, en tant qu'individu et en tant que peuple. C'est, si l'on veut, une question de fierté, de respect de soi, de besoin d'être et de vivre sa vie pleinement.

Cette conviction profonde commande donc une nouvelle vision et un langage différent de ceux que l'on a connus jusqu'à présent.

Le jeune homme, la jeune femme ne quittent pas le foyer parental parce qu'ils ne s'y trouvent pas bien. Ni parce qu'ils estiment qu'ils seront plus beaux, plus riches, plus

puissants que leurs parents.

Ils quittent plutôt la famille pour assumer pleinement leur propre existence, en toute liberté, pour faire les choses à leur manière, sans prétendre que le foyer parental était une prison où ils se sentaient malheureux.

Ainsi en est-il, *mutatis mutandis*, du Québec vis-à-vis du Canada.

Cessons de nier l'évidence et reconnaissons que le Canada est un beau et grand pays, aux assises profondément démocratiques.

Que nous ayons grandement contribué à bâtir dans ce qu'il a de beau, de grand et de généreux! Cessons de soupçonner tous les fédéralistes de toujours vouloir nous cocufier (Chrétien et Dion ne font pas tout le Canada, que diable! Le fédéralisme a déjà produit des L. B. Pearson, des Joe Clark).

Reléguons aux oubliettes notre rejet infantile du drapeau canadien qui demeurera le nôtre aussi longtemps que nous n'aurons pas eu le courage de devenir majoritairement indépendants. (Quel enfantillage que cet épisode ridicule du drapeau canadien sur l'hôtel de ville de Québec!)

Reconnaissons que l'indépendance du Québec provoquera des traumatismes inévitables chez des millions de personnes, dans le Québec et hors du Québec. (C'est déjà parti!)

Ayons cependant le courage d'assumer, tous ensemble et lucidement, les risques de notre parcours, sans illusions ni rêves du «grand soir». Simplement, parce que nous ne pouvons refuser de naître, de nous «séparer», de grandir, sous peine de sombrer dans le nirvana réducteur, et indolore, de l'inévitable oubli.

Oui, le Canada est un des plus beaux pays du monde! Non, malgré mon passé toujours présent, je ne m'y sens pas exploité ni colonisé!

Faisant partie d'un autre peuple, je dois quand même m'en détacher. Pour naître à ma propre vie!

Pour serrer la main de tous les peuples du monde!

Et faire «swinger la Terre par les deux pôles».

Ernest Boudreau
L'Assomption, 11 décembre 1997



Les anges dans nos vies

Je n'oublierai jamais ce Noël. J'avais tout juste cinq ans. Cette année-là, les problèmes et les épreuves de toutes sortes avaient submergé ma famille, comme un titanique raz-de-marée qui n'en finissait plus. Difficile, dans un tel contexte, d'aborder Noël dans la joie et l'allégresse.

Croulant sous le poids d'une vie trop difficile, je m'endors, ce 24 décembre 1965, triste et presque dénuée d'espoir. Tout à coup, au beau milieu de la nuit, un bruit de clochettes me tire de mon sommeil. N'y comprenant rien, je pars à la recherche du point d'origine de cet étrange tintamarre. En explorant discrètement la maison — alors que le bruit des clochettes s'éloigne peu à peu —, je m'arrête, stupéfaite, devant le salon.

Au milieu de la pièce, j'aperçois l'arbre de Noël entouré de ce qui me semble être une quantité prodigieuse de cadeaux. Je m'approche de la fenêtre. Regardant au loin dans la nuit, je balaie la neige d'un regard ébahi. C'est alors que je les vois, au moment précis où les mystérieuses clochettes ne se font déjà plus entendre.

Oui, je les vois. Elles sont bien là, devant la maison: deux longues traces qui semblent avoir été laissées par un très gros traîneau. Me frottant les yeux, je regarde à nouveau. Elles sont encore là, bien réelles. Je ne les ai donc pas imaginées. Je retourne au lit, persuadée que nous venons de recevoir la visite du père Noël.

Au petit matin, je me précipite dans la chambre de mes parents pour leur raconter mon aventure nocturne. Un récit, il va sans dire, qu'ils refusent de croire. J'amène donc mes deux saint Thomas à la fenêtre où, à la lumière du jour, les mêmes traces sont plus visibles encore que cette nuit. Abasourdi, mon père sort immédiatement. Il fait le tour de la maison pour tenter de trouver d'où peuvent venir ces pistes. Évidemment, il n'en trouvera jamais l'origine exacte. Humble début l'in-

connu et du haut de mes cinq ans, je déclare officiellement cet événement «mystère de Noël».

Au bout d'une année aussi douloureuse, ces traces de traîneau, à elles seules, avaient réussi à redonner espoir à ma famille. Nous rappelant que la vie peut encore nous surprendre même dans ses moments les plus difficiles, ces pistes étaient comme autant de petits anges venus nous implorer de ne pas désespérer.

Aujourd'hui, en cette période de Noël où plusieurs d'entre nous sont seuls, où des familles sont décimées ou jalonnées d'absences déchirantes, ou les problèmes nous pèsent, où l'argent et l'espoir nous manquent, je redouble d'effort pour revoir, plus que jamais, mes précieuses traces de traîneau. Elles m'invitent à les suivre hors de la noirceur et me disent que les malheurs ne font qu'un temps et que les «destins tragiques» ne nous sont pas ordonnés par une espèce de mégacplot déterministe et incontrôlable. Comme à l'âge de cinq ans, ces traces, tels des anges, m'implorant de ne pas désespérer.

À l'âge de 37 ans, je les entends me dire beaucoup plus. Je les entends me demander d'être reconnaissante à ceux et celles m'ayant permis de surmonter malheurs et épreuves, ces vrais anges qui jalonnent notre parcours. Je les entends surrager que moi aussi, il m'arrive d'être l'ange de quelqu'un et que nous sommes tous, d'une manière ou d'une autre, appelés à être soutenus et à soutenir.

Que l'on fête le Noël chrétien ou le Hannukah juif, que l'on soit d'une autre religion, agnostique ou athée, cette période de l'année, difficile pour nombre d'entre nous, peut néanmoins s'éclairer d'un petit exercice qui va comme suit. Tentez de vous rappeler vos propres traces de traîneau, celles qui ont jalonné votre vie ou, si vous préférez, ces anges qui vous ont facilité le passage d'une épreuve. Prenez une feuille de papier. Listez leurs noms et ce qu'ils ont fait

pour vous. Prenez ensuite une autre feuille et dressez l'inventaire des occasions où vous-même, vous vous êtes fait l'«ange» de quelqu'un. J'en suis sûr: vous serez surpris de l'ampleur que prendront vos deux listes. Une fois l'exercice terminé, remerciez vos anges (dans votre cœur, par écrit ou en personne). Et dites-vous merci pour vos propres moments «angéliques»! C'est un cadeau de mémoire, de reconnaissance et d'espoir.

Cette semaine, j'ai complété mes deux listes. Si j'entends garder la seconde pour moi-même, j'aimerais, cette année — privilégiée de par ce moment et de par cette tribune —, partager la première avec vous. Quand je repense à ceux qui, dans mes moments difficiles, ont su prêter l'oreille sans juger, prononcer une parole réconfortante ou faire un geste de soutien désintéressé et concret, je revois, entre autres, les Murielle, Pierre, Manon, Louis, Sophie, Denis, Édouard, Alain, Paul, Charles, Tommy, Guy, Jean, Pierre-Jacques, Larry, Henri, Robert, Lise, Eric, Karl, François, Bernard, Thérèse, Antonia, Frédéric, David, l'équipe médicale et les bénévoles du Royal Victoria, Howard, Fabien, Gilles, Micheline, Adrien, Johanne, Joseph, Marc, Christiane, Lucien, Anne-Marie, Stéphane, John, Steve, Gilbert, Daniel, Mike, Desmond, Jean-François, Gaston, Michel, Lawrence, Jasmine, Jacques, Maureen, Yves, etc.

Ce sont là, sous forme bien humaine, quelques-unes des traces de traîneau que je verrai, à la fenêtre, ce 24 décembre au soir. Ce sont les anges qui, sans le savoir, m'ont aidée à poursuivre mon chemin et m'ont fait voir en moi des forces dont il m'arrive de ne plus soupçonner l'existence. Ces anges, nous en croisons chacun et chacune. Il s'agit seulement de les voir...

À tous mes petits anges et à tous mes lecteurs et lectrices, je souhaite santé, bonheur, amitié et amour. Et à tous ceux qui parmi nous sont épurés par la vie, j'ajoute une triple dose d'anges. Puissiez-vous les recevoir en vous en cette veille de Noël. Et puissiez-vous voir en eux le reflet de vos propres forces. Joyeux Noël et joyeux Hannukah!

À PROPOS

... du mode de vie des Québécois (2)

Les transformations qui touchent la famille suscitent de nombreuses questions. D'une part, les modifications des comportements familiaux ont un effet sur les programmes gouvernementaux et à l'inverse, par leur existence même, les programmes de sécurité sociale peuvent favoriser une plus grande liberté de choix quant au mode de vie des individus. D'autre part, le remplacement des générations s'effectue par les familles et à l'intérieur de celles-ci. On sait que la fécondité actuelle est insuffisante pour assurer le remplacement des générations. L'inversion de la pyra-

vide des âges dont il a été question précédemment est attribuable en grande partie au phénomène de non-remplacement des générations. La fragilité de la famille va-t-elle aller en s'amplifiant? Si tel est le cas et si la fécondité en subit un effet négatif supplémentaire, le déséquilibre numérique des générations pourrait être accentué. Il s'agit d'une question importante pour l'avenir démographique du Québec.

Statistiques sociales, *D'une génération à l'autre*, Bureau de la statistique du Québec, 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Retrouver l'Enfant dans la grotte de sa psyché

Claude Julien

Curé des paroisses Saint-Arsène et Saint-Philippe à Montréal

Il ne faut pas se conter d'histoire. Il n'existe aucune preuve permettant d'affirmer que Jésus de Nazareth soit venu au monde le 25 décembre. Par contre, ce qui est prouvé, c'est que l'Église d'Occident a habilement cherché à récupérer, avec la complicité de l'empereur Constantin, des liturgies destinées à Saturne et à Mithra. Dans *La Nativité et l'arbre de Noël*, publié aux éditions du Cerf en 1993, le théologien Oscar Cullmann rappelle que « dans le monde païen, la lumière, le soleil, étaient fêtés d'une façon particulièrement marquante: le 25 décembre ». Il relate « qu'un grand rôle a été joué par la présence dans l'Empire romain, au sein de la religion largement répandue de Mithra, d'un culte solaire dont la fête principale était célébrée le 25 décembre, jour du solstice ».

« Dès avant l'introduction du culte de Mithra, ajoute le théologien Cullmann, les empereurs romains avaient élevé des temples au "Sol invictus", au "Soleil invaincu". Au III^e siècle, des jeux solennels et pompeux étaient célébrés, le 25 décembre, en l'honneur de ce dieu dont la course s'élevait à nouveau. De grands feux étaient allumés, destinés sans doute à aider le soleil à monter au-dessus de l'horizon ». Cullmann précise que « le 25 décembre, comme anniversaire de la naissance du Christ, est attesté à Rome dès 336 et doit déjà avoir été fête comme tel antérieurement sous Constantin le Grand ». Il ajoute que « dans le monde païen, le 25 décembre était célébré comme un jour de fête particulièrement en l'honneur du Soleil [...] l'empereur Constantin le Grand entendait sciemment unir le culte solaire au culte chrétien ». Concernant le culte de Mithra, le théologien nous fait part d'une situation qui n'est pas sans parallèle avec nos sociétés contemporaines: « Dans le culte de Mithra, particulièrement en faveur parmi les soldats romains, l'adoration du "Soleil invaincu" revêtit des formes plus concrètes et, au cours du siècle, offrit au christianisme, pendant un certain temps, une concurrence sérieuse ».

« Christ est notre nouveau soleil! », s'exclame le pape saint Léon le Grand dans son sermon sur la fête de Noël (sermon 6). Alors que dans un autre sermon (sermon 27), il blâme la foi erronée de ceux qui, à Noël, fêtent la naissance du Soleil au lieu de celle du Christ. Dans un de ses sermons de Noël (*Sermo in Nat. Dom. 7*), saint Augustin exhorte les chrétiens à ne pas adorer, ce jour-là, le Soleil, comme les païens, mais Celui qui l'a créé.

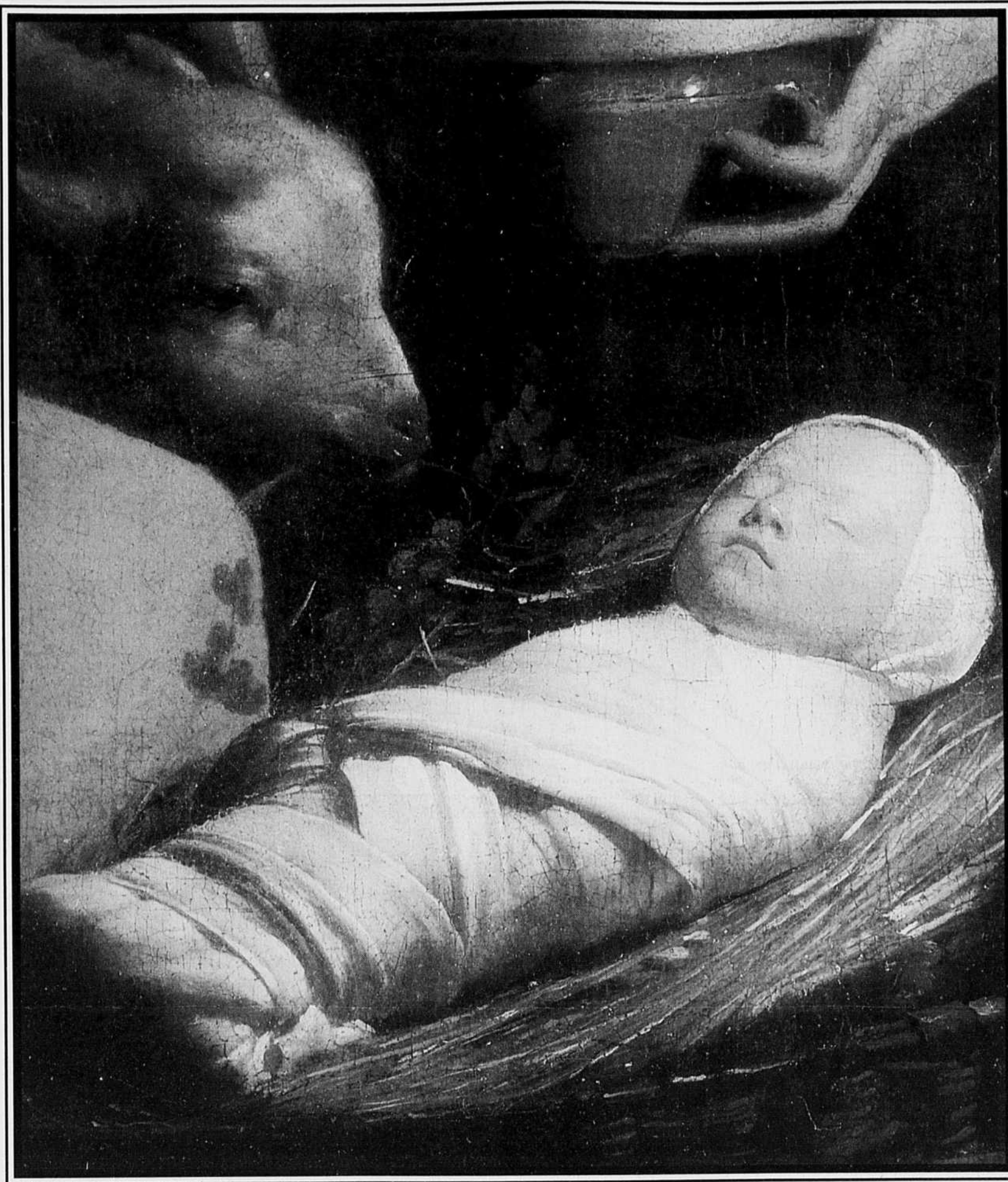
Au plus creux des ténèbres

L'Église d'Occident a donc placé sa fête de Noël au plus creux de ces jours enténébrés, au moment où l'humanité de l'époque, encore trop dépourvue de connaissances scientifiques, avait le sentiment de sombrer lentement mais inexorablement dans le néant. Ces jours où l'on voit l'espace de lumière se rétrécir de plus en plus ont quelque chose d'angoissant pour des peuples encore enlignés dans les ténèbres de l'ignorance.

C'est ainsi que, appréhendant la pire catastrophe, on luttait en quelque sorte contre un sommeil qui risquait de nous emporter dans la mort en sortant de chez soi pour se retrouver en coude à coude sur la place publique autour de feux qu'on allumait pour chasser la peur en même temps que les ténèbres et pour voir alors de soi des visages dont les yeux reflétaient le rougeoiement des brasiers. Soutenu par ces fêtes carnavalesques, on restait debout, éveillé. On résistait à un sommeil qui pouvait nous emporter dans la mort.

Pour les chrétiens, l'occasion était trop belle. Il fallait profiter de cette période de débréidement teinté d'inquiétude et de désespoir pour annoncer la petite flamme qui les faisait vivre. Plus qu'un anniversaire, c'était l'annonce d'une étincelle radicalement nouvelle, d'une flamme qui serait à l'origine d'une nouvelle civilisation fondée non plus sur un dieu, tel que Saturne ou Mithra, extérieur à la personne humaine, mais au contraire bien enfoncé en ses profondeurs.

Mais qu'est-ce que cette petite flamme en proportion de ces feux qui faisaient danser des populations entières? Les chrétiens l'auraient-ils impies par la seule force de leur volonté? Si oui, on est alors en présence d'un système de pensée qui repose sur des esprits forts. Or un système de pensée ne peut pas traverser inté-



TIRÉ DE GEORGES DE LA TOUR, JACQUES THUILLIER, FLAMMARION, PARIS, 1992

gralement vingt siècles d'histoire. Gageons en contrepartie que la petite flamme était déjà bien ancrée au cœur d'une jeune humanité qui portait en elle l'intuition qu'elle n'avait pas accédé à la lumière de l'existence pour se voir sombrer aussi vite dans les ténèbres du néant. Pour cette jeune humanité, il devait y avoir autre chose que ces feux qui se transformaient trop rapidement en cendres. Exister, l'espace de quelques lunes, pour se voir disparaître à tout jamais n'a jamais été réellement accepté et assumé par l'esprit humain. La conscience d'être est une conscience de vie et non de mort. On n'accède pas à l'existence pour prendre acte

Le véritable «Soleil invaincu»

Lassée de s'extérioriser, de se projeter vers des astres extérieurs à elle, la jeune humanité de l'époque aurait petit à petit préféré l'intériorité, l'investigation d'un univers intérieur qui recèle des trésors infinis et c'est là qu'elle aurait découvert le véritable «Sol invictus», le «Soleil invaincu». Non pas un astre brillant et lointain, mais une petite flamme à la portée de tous ceux et celles qui se donnent la peine de la chercher. Ce soleil, invisible à nos yeux de chair si friands de choses exceptionnelles, se présente à nous au fond d'une grotte sous les traits d'un enfant. La psychologie nous dit qu'il faut retrouver l'enfant en nous. L'Évangile dit: «Si vous ne devenez comme les enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux» (Matthieu, 18,3). La voie de l'enfance serait celle qui conduit le plus directement à cet Enfant que seuls quelques marginaux ont découvert: des bergers qui, à cause de leur travail, ne pouvaient pas

observer les prescriptions religieuses, et des mages en quête d'absolu. Deux groupes d'hommes qui

avançaient dans une marginalité qu'on pourrait qualifier de voie de l'enfance tellement ils ont sans prétention, vulnérables et humbles.

Les uns sont à la solde des propriétaires des troupeaux, troupeaux dont certains spécialistes pensent qu'ils servaient aux sacrifices du temple. Les autres sont à la merci des mouvements astraux. Ni les uns ni les autres n'ont le plein contrôle de leur vie. Cette situation d'ouverture et de disponibilité intérieure qui s'apparente à l'esprit d'enfance les aurait conduits tout droit à l'Enfant.

Retrouver l'enfant en soi

Retrouver l'enfant en soi ou dans la «grotte de sa psyché» est une étape indispensable dans la longue marche conduisant à notre libération. En effet, dans sa conquête de liberté, la personne humaine ne peut pas faire l'économie d'une narration détaillée de son histoire personnelle jusqu'à ses origines. Elle ne peut pas gommer l'histoire de son enfance. Les psychologues sont formels là-dessus. L'objectif de cet exercice, facile pour les uns mais extrêmement pénible pour les autres,

consiste à identifier les blessures, les traumatismes qui ont abimé, écorché l'enfant que nous avons déjà été. Refuser de faire ce travail, c'est accepter de continuer de vivre avec nos blessures et c'est enlever les chances d'atteindre cette liberté tant désirée.

Ce qui s'applique à la personne s'applique aussi à tout corps social. S'il veut vivre libre et être agent de libération, tout corps social se doit de remonter régulièrement à ses origines. Le christianisme n'échappe pas à cette loi. Or, quand on remonte à ses origines, on découvre avec une certaine stupeur que l'Enfant a été terriblement écorché. Il lui a fallu trois siècles avant de le faire reconnaître. Et encore, il faut voir dans quelles circonstances! Quand, après avoir essayé de l'éliminer par tous les moyens, l'empire romain finit par l'admettre, c'est parce qu'il avait finalement besoin de lui. Apparemment, l'empereur Constantin a su utiliser ce nouveau ciment qu'est le christianisme pour colmater les brèches d'un empire

qui vacillait dangereusement sur ses bases. L'Enfant de la crèche apportait plus de cohésion à l'empire que Satur-

ne et Mithra. L'Enfant faisait appel aux ressources enfouies au cœur de l'humanité alors que les dieux de l'Olympe maintenaient celle-ci dans un état infantile.

Avec le christianisme, on apprenait à ne plus nous en remettre aux dieux et aux astres. On apprenait à ne plus être les esclaves d'un fatalisme qui gérait de l'extérieur nos existences. On cessait de lever le nez au ciel pour entrer à l'intérieur de soi pour se rendre compte à quel point on regorgeait de richesses. Dans ce cortège des nations où l'on découvrait que la plus humble personne avait une valeur inestimable, on prenait conscience que la gérance de cette terre n'était pas à la merci de quelques forces obscures mais appartenait bien à la personne humaine quel que soit son sexe, sa race ou son degré d'instruction. Chacun, chacune, selon ses qualités et ses aptitudes, si minimes soient-elles, avait sa place dans la construction de la Cité. Celle-ci n'était plus livrée ni à des puissances invisibles ni à une minorité de personnes.

Oui, le christianisme, comme tout corps, se doit de remonter dans son histoire. Il ne peut pas s'exempter de retrouver l'Enfant qui est à ses origines. Un Enfant blessé par les persécutions des trois premiers siècles mais qui, petit à petit, a émergé au sein d'une société le découvrant avec ravissement alors qu'elle était à bout de souffle. Une société épuisée et vidée de ses idéaux aura toujours la tentation, à l'instar des mages, de se tourner vers les astres. Mais c'est maintenant connu, les astres n'ont jamais été d'un grand secours pour les humains. Même s'ils ont quitté le firmament pour se rapprocher de la ligne d'horizon pour prendre des noms comme *consumation*, *vedette sportive*, *vedette royale*, il n'en demeure pas moins que leur culte laisse en nous un certain vide. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, le christianisme ne vient pas remplir ce vide. Au contraire, il le creuse, révélant ainsi à l'être humain des abîmes insoupçonnés, abîmes qui, loin de provoquer le vertige, engendrent au contraire un émerveillement. Les arts traduisent cet émerveillement. Avec un peu d'attention, on se rend compte que dans ses replis se dissimulent, beaucoup plus qu'on le pense à première vue, une certaine vie mystique. L'acte créateur ne peut qu'être proche du Créateur.

Les saturnales et Noël: deux fêtes proches l'une de l'autre

Le point de jonction entre les saturnales et la fête de Noël se trouve dans *Le Nouveau Petit Robert*, édition 1995. Au mot *saturnales*, on y lit: «Fêtes célébrées dans l'Antiquité romaine [...] au cours desquelles maîtres et esclaves se trouvaient sur un pied de complète égalité...» Finalement, les deux fêtes ne sont pas si éloignées l'une de l'autre. Ce rêve d'égalité inscrit au cœur de l'humanité préparait la venue de l'Enfant qui en réaliserait l'accomplissement. Les saturnales étaient une belle occasion pour fêter la naissance de cet Enfant. Or, quand on fête la naissance d'un individu, ce n'est pas son passé qu'on fête, mais bien son présent. Si on se remémore son passé, c'est pour mieux saisir son présent. Ainsi en est-il de toute fête religieuse. On se remémore le passé pour bien comprendre l'actualité de l'événement toujours présent.

En instituant la fête de Noël, les chrétiens ont voulu célébrer la naissance de l'Enfant, anti-héros, anti-vedette, qui les a délivrés de ce fatalisme qui les maintenait dans un état infantile pour les faire accéder à la liberté de personnes responsables de leur destin. Ils ont choisi comme ingrédients de leur fête un couple forcé de quitter son domicile et des représentants de deux classes sociales dont la caractéristique était l'absence de liberté. Les uns, esclaves de propriétaires de troupeaux. Les autres, esclaves du mouvement des astres. Tout ce petit monde regarde dans la même direction. Non pas du côté du temple de Jérusalem, non pas dans les étoiles et les astres, mais plus bas, beaucoup plus bas, là où les mains se rejoignent, là où se tissent les solidarités libératrices. C'est là que loge l'Enfant de Noël.

Dans la plupart des cas, les sensations que nous ressentons cette nuit-là sont celles de nos Noëls d'enfant. Pourquoi ne pas les cueillir et les inventer minutieusement? N'est-ce pas à ces niveaux que sont enfouies nos forces vives? De toute façon, c'est là seulement, dans les arcanes de notre psyché, que repose l'Enfant de la grotte. Inutile de le chercher dans les astres.

«Si vous ne devenez comme les enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux» (Matthieu, 18,3)

En instituant la fête de Noël, les chrétiens ont voulu célébrer la naissance de l'Enfant, anti-héros

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information néma: à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); à l'information publique et appels d'offres: Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyliane Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Quellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonte (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MUNICIPALITÉS

SUITE DE LA PAGE 1

laine». Obligées par la loi québécoise de ne point afficher de déficit, plusieurs municipalités accumulent même des surplus — pouvant atteindre 500 millions dans l'ensemble du Québec —, et dans plusieurs cas, c'est ce qui servira à contribuer à la caisse de 375 millions instaurée au profit de Québec.

Pour ce faire, certaines municipalités éviteront d'augmenter les taxes en retardant des travaux qui étaient prévus pour l'année qui vient. Si des urgences surviennent, on prévoit procéder par voie d'emprunt, ce qui n'aura pas d'impact sur les budgets de 1998.

En fait, tous les moyens sont bons pour éviter des augmentations de taxes municipales. D'autres villes modifieront leur tarification pour certains services ou pourront même aller jusqu'à les réduire et les couper, notamment dans les secteurs des loisirs et de la culture. Dans bien des cas, soulignent-ils, la tenue d'élections l'automne prochain sert également de repoussoir à l'idée d'augmenter les taxes municipales en 1998.

Par ailleurs, les municipalités, qui ont annoncé des hausses de taxes jusqu'ici, parlent d'augmentation jouant entre 1 et 3 %. Ce sont des villes qui n'affichent pas de surplus et qui ont des budgets plus importants, comportant donc des comptes de dépenses bien garnis.

Pour ce qui est de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui réunit près de 300 municipalités, la hausse de taxes sera généralement évitée en raison de la nature même de la dernière décision du gouvernement Bouchard. Prolongeant l'entente du mois d'octobre, Québec a permis d'inscrire dès maintenant dans les budgets municipaux une récupération prévisible de 6 % sur les coûts de main-d'œuvre.

En imposant une loi spéciale comprenant une mécanique d'arbitrage le 30 janvier, Québec a voulu assurer l'équité entre les employés municipaux et entre les contribuables. Pas question, donc, de hausser les taxes.

«Si on laisse la situation telle qu'elle est présentement, a indiqué le premier ministre Bouchard le 5 décembre, dans les municipalités où il n'y a pas eu d'efforts de faits, on expose les citoyens à des hausses de taxes, ce qui ne serait pas équitable.»

Malgré tout, il n'y a toutefois pas eu de déblocage majeur dans les négociations entre les municipalités et les syndicats depuis cette date où le gouvernement annonçait sa décision de reporter au 30 janvier l'adoption d'une loi spéciale.

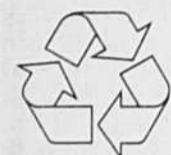
«Il n'y a pas eu de revirement de tendance à ce jour», indique-t-on simplement à ce sujet à l'UMQ. On prévoit toujours avoir des règlements dans près de 30 % des municipalités au 31 décembre. L'union compte dresser ensuite, au début janvier, le bilan de la dernière incitation à négocier, lancée par le premier ministre Bouchard.

De son côté, le ministère des Affaires municipales, qui dressera lundi un bilan positif des budgets municipaux adoptés en majorité sans augmentation de taxes, pense que les pourparlers s'accéléreront dès le retour du congé des Fêtes.

«On pense que là, avait déclaré M. Bouchard au début du mois de décembre, il y a une dynamique de négociation inévitable qui est positive, qui est créatrice, mais en même temps qui assure à tout le monde qu'au bout de la course il y aura un règlement.»

Inspirée de techniques de relations de travail américaines, la mécanique adoptée par le conseil des ministres prévoit le recours à un arbitre à la fin du processus de négociation. Cet arbitre choisira, entre les offres finales des deux parties, celle qui lui apparaît la meilleure dans le respect des objectifs gouvernementaux: réduction des coûts de main-d'œuvre allant jusqu'à 6 %, aucune baisse des niveaux de salaire et récupération visant également les élus municipaux.

Afin d'adopter la loi spéciale qui implantera cette mécanique de règlement, M. Bouchard a déjà annoncé qu'il convoquera l'Assemblée nationale le 30 janvier. Toutefois, comme les dates butoirs ont souvent été changées dans le dossier des municipalités jusqu'ici, on peut penser que pour laisser quelques jours de plus à la négociation, la Chambre sera plutôt réunie après la date limite, soit le mardi 3 février prochain.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☒ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc. 999, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 1

bien, même quand le soir tombait: chacun portait un manteau rouge, unique possession de ces enfants perdus. Et si, dessous, leurs vêtements ne ressemblaient à rien, le manteau rouge leur donnait une allure d'enfants bien traités. Ils marchaient en silence, les uns derrière les autres; certains se tenaient par la main, d'autres penchaient la tête pour bien voir où poser leurs petits pieds.

— Si je ne m'étais pas, renchérit la Biquette, c'est mon chien Bikka qui viendra me chercher.

— Où iras-tu avec ton chien?, chuchota Marie.

— Partout. J'irai partout et nous serons bien. Tu avais un chien, toi?

— Non, répondit Marie. Nous avions une vache. Phil-le-noir avait des cochons. Le grand Pierre, lui, avait des oiseaux. Et chez Simon, il y avait des chevaux.

— Regarde!, fit la Biquette en levant les yeux.

De gros flocons tombaient, s'accrochant aux cils des petites, marquant les manteaux rouges d'autant d'étoiles blanches, faisant briller les yeux de ces enfants sans sourire.

Ce soir-là, dans le lit qu'elle partageait avec Marie, la Biquette ne trouvait pas le sommeil, comme hier, comme toujours et comme elle en avait décidé. Elle se leva sans bruit et traversa la chambre jusqu'à la fenêtre. La neige tombait encore, dense et légère dans la nuit blanche. S'adressant au ciel qui semblait s'appuyer sur le toit des maisons, la Biquette murmura: «Il doit bien se trouver quelque part dans ce monde quelqu'un qui puisse me faire sortir d'ici. S'il n'y a personne capable d'une telle prouesse, je jure devant le ciel que le jour de Noël, je ne serai plus dans cette terrible maison.»

Un ciel blanc contre lequel viennent frapper les lumières de la nuit peut-il entendre la voix d'un enfant perdue?

Quelqu'un marchait devant la maison des enfants rouges, et ses pas marquaient de noir les pavés enneigés. La Biquette se pencha au-dessus de la rue et fut prise de vertige. Drapé dans une longue cape noire, cinq étages plus bas, un homme faisait les cent pas sous la fenêtre. Il leva les yeux vers la Biquette, fit un signe de la tête et disparut au bout de la rue.

Le lendemain, ses grands yeux cernés d'un bleu plus sombre, la Biquette n'ouvrit pas la bouche. Elle murmurait pour elle toute seule des mots que Marie n'arrivait pas à comprendre.

— Si tu ne veux plus dormir, c'est ton affaire, lui dit Marie. Mais tu n'as pas le droit de te taire. Ceux qui cessent de parler s'enferment pour toujours. Il n'y a pas que les murs qui nous retiennent ici, la Biquette. Il y a l'immense silence de ceux qui se sont tus.

— Ce soir, refuse de t'endormir, lui glissa la Biquette. Refuse, refuse aussi fort que tu le peux.

La neige n'avait pas cessé de tomber depuis la veille. À l'heure de la promenade, les enfants rouges se penchaient timidement pour prendre entre leurs mains un peu de tout ce blanc.

Dans le lit trop étroit, la Biquette ne cessait de répéter:

— Ne dors pas, Marie, ne dors pas...

Lorsque le silence fut presque parfait, elle entraîna Marie jusqu'à la fenêtre.

— Tous les soirs depuis que je suis ici, tous les soirs, je parle au ciel. Je lui ai juré que le jour de Noël, je serais ailleurs. Et hier soir...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tout semble tellement grand quand on est haut comme trois pommes... Mais l'arbre de Noël du Complexe Desjardins — qui est réellement énorme! — a de quoi dépasser l'imagination des tout-petits! Pour cette fillette, en tout cas, la vue des lumières scintillantes et des décorations amusantes fut un choc. Elle est restée bouche bée...

CONDUITE

Plusieurs juristes estiment que la modération législative aurait bien meilleur goût

SUITE DE LA PAGE 1

blessures graves. Une tragédie: quelque 400 décès et 7500 blessés par année.

Les données de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) indiquent cependant que le nombre de conducteurs nocturnes ayant un taux d'alcool supérieur à la limite permise a diminué de 40 % depuis dix ans. C'est quand même toujours la référence au «fléau» de l'alcool qui justifie le resserrement des mesures à l'encontre de ceux qui mélangent alcool et essence.

«Le principal problème avec la saisie administrative du véhicule, c'est qu'il n'y a aucun recours», note M^r Eric Downs, qui a donné des sessions de formation sur cette question pour l'Association des avocats de la défense et le Barreau du Québec. Ça va vraiment à l'encontre des principes de ce qu'on peut appeler la justice naturelle, qui reconnaît le droit d'être entendu, la présomption d'innocence.»

Jusqu'au début de ce mois, explique l'avocat, un conducteur ayant dépassé le seuil permis par le Code criminel canadien ne perdait pas son permis tout de suite. En pratique, si aucun passager ne pouvait prendre le volant, le véhicule du fautif était remis par la police jusqu'au lendemain. Le permis n'était retiré qu'au terme d'un procès où l'accusé était trouvé coupable en vertu de l'article 253 du Code criminel. Le conducteur avait donc toujours la possibilité de contester la faute qui lui était reprochée.

Il est bien sûr toujours possible de contester. Mais le permis de conduire aura entre-temps été suspendu pour 15 jours, même si le conducteur devait éventuellement être trouvé non-coupable lors de son procès, plusieurs mois plus tard!

Dans un mémoire présenté en août 1996 sur l'avant-projet de loi n° 12, le Barreau du Québec se montrait critique à l'égard de la suspension administrative du permis: «Le délai de 15 jours a un caractère punitif qui ne repose sur aucun principe de justice, d'équité et de protection du public. D'ailleurs, à cet égard, la jurisprudence reconnaît dans l'ensemble qu'un délai de 24 heures est raisonnable, et à notre avis, les tribunaux jugent exorbitant un tel délai de 15 jours.»

Le comité permanent en droit criminel du Barreau du Québec ajoutait également que «le législateur accorde peu de crédibilité au système judiciaire en accordant plus de pouvoir à l'agent de paix qui peut suspendre un permis sur-le-champ pour 15 jours, alors qu'en vertu de l'article 180 du Code de la sécurité routière [article 46 du projet de loi], «le juge peut ordonner la confiscation des permis pour qu'ils soient remis à la Société» [la SAAQ].»

L'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan prévoient également une suspension du permis sur-le-champ, mais d'une durée de 24 heures seulement. Plus récemment, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario ont aussi instauré une telle mesure, mais pour une période beaucoup plus longue, soit de trois mois.

En Ontario, en août dernier, un juge de première instance a déclaré inconstitutionnelles les dispositions législatives provinciales permettant une telle pratique. Selon ce jugement, même si la conduite automobile n'est pas une liberté fondamentale, elle n'en constitue pas moins une liberté réelle dans notre société, pour laquelle les restrictions doivent donc être sévèrement balisées. La cause est présentement en appel.

C'est en 1921 qu'est apparue pour la première fois dans le Code criminel canadien l'idée de conduite avec facultés affaiblies. Les dispositions législatives la concernant ont été renforcées en 1954, notamment sous la pression des médecins. À l'époque, qui marque les débuts de l'ivresse-mètre, on considérait encore que personne ne pouvait être contraint de se soumettre au nouveau test puisqu'un individu pouvait ainsi s'incriminer lui-même.

Mais tout cela a changé à la fin des années 60. «On a alors considéré que même si cela allait à l'encontre de certains de nos principes fondamentaux, le fléau de l'alcool au volant était suffisamment grave pour qu'on puisse imposer l'ivresse-mètre», note Pierre Landreville, professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, qui ajoute que les ressernements de la loi n'ont pas cessé. La prise de sang est ainsi désormais permise, et la Cour suprême a statué au début des années 80 que les barages routiers pour vérifier le taux d'alcoolémie des conducteurs sont lé-

gitimes. Pourtant, un policier ne peut normalement arrêter un individu s'il ne le soupçonne pas d'être en train de commettre une infraction.

«Tout ça montre qu'on passe de plus en plus outre à des principes fondamentaux de justice auxquels on tenait pourtant jusqu'à il y a peu», ajoute M. Landreville. C'est en fait un des domaines où on a le plus modifié les principes fondamentaux de justice.»

«Hier soir, poursuivit la Biquette, j'ai vu un homme qui portait une cape noire...»

— C'était le diable... murmura Marie. Regarde bien, la Biquette, regarde les empreintes. On dirait des pas d'animaux.

Sans dire un mot, la Biquette détaillait les empreintes: des sabots, de vache ou de cheval, pattes d'oiseaux, de chat, de chien, et, là-bas, les pas de l'homme en noir. Tout près du mur de la maison, une main avait écrit dans la neige: «Demain à minuit, ce sera Noël.» Son cœur battait très fort quand elle se retourna vers Marie.

— Demain à minuit, ce sera Noël. C'est là, c'est écrit. Et personne ne nous en a rien dit...

Marie et la Biquette se blottirent sous l'unique couverture.

— Tu peux dormir, la Biquette. Tu peux dormir...

Pour la première fois depuis qu'elle habitait la maison des enfants rouges, la Biquette laissa retomber ses paupières et s'endormit en rêvant d'évasion.

La journée du lendemain fut longue et difficile. Les cuisinières se plaignaient de maux de tête, les gardiens s'étouffaient en donnant les ordres et monsieur Paul tremblait comme s'il avait la fièvre. Les enfants, malgré leur condition, sentaient monter en eux une étrange assurance. À l'heure de la sortie, ils supplièrent monsieur Paul de les laisser aller sans lui, puisqu'il semblait si malade. Monsieur Paul refusa net, et les enfants s'installèrent aux fenêtres pour regarder tomber la neige. Ils allèrent se coucher sans manger: les cuisinières étaient au mal.

La Biquette enfila son manteau rouge.

— Ne vous laissez pas mourir de froid, disait-elle doucement en passant dans chaque chambre. Mettez tous votre manteau. Ce soir, ce sera Noël. Nous n'avons pas le droit d'avoir froid.

Elle s'installa à la fenêtre. À côté d'elle, Marie disait:

— Ce sera Noël, et personne ici ne peut prendre soin de nous.

— C'est mieux ainsi, fit la Biquette, avec un sourire. Il ne remarqueront rien.

Quand les premières cloches se mirent à sonner, juste un peu avant minuit, un immense cheval noir s'avança dans la rue, suivi d'une poule et de deux cochons, de dizaines de pigeons, de trois moutons, de paons, de chats, de chiens, de chèvres... On ne voyait pas la fin de ce mystérieux troupeau, silencieux dans la nuit toujours blanche.

— Bikka! cria la Biquette.

Elle venait de l'apercevoir, lui, son Bikka, entre toutes les bêtes qui s'étaient arrêtées devant la maison.

Sans prendre le temps de réfléchir, la Biquette s'élança par la fenêtre. Marie poussa un cri, hurlement de terreur qui s'arrêta net: la Biquette tombait doucement, souriante, aussi légère que la neige, son manteau rouge bien gonflé par le vent.

Derrière les animaux s'avancait un long traineau tiré par une vache. L'homme en noir menait l'équipage. Alors, Marie sauta elle aussi, et de toutes les fenêtres tombèrent des manteaux rouges, tous les enfants sautaient des fenêtres, il tombait des enfants dans des manteaux rouges, bien bouffonnés jusqu'au menton. Il tombait des enfants rouges.

Lorsque les enfants furent assis dans le traineau, l'homme en noir attela tous les animaux, Bikka le chien en tête, la vache de Marie, les cochons de Phil-le-noir, les pigeons du grand Pierre, le cheval de Simon et les autres animaux qui s'offraient en cadeau à chacun des enfants. Ensuite, l'homme imposa le silence.

— Personne n'a le droit d'enlever aux enfants leur enfance!, lança-t-il d'une voix tonnante qui résonna sur toute la ville. Personne!, répéta-t-il en regardant le ciel.

Et, sans attendre, il ordonna le départ. Le traineau s'éleva dans la nuit et disparut au-dessus des maisons. Le rire des enfants rouges retomba sur la ville et se mêlait, joyeux, aux carillons de Noël.

Si vous voyez, cette nuit, passer cet étrange équipage, ne vous étonnez pas. Il navigue toujours, cherchant d'autres enfants qui attendent en silence l'homme drapé de noir.

L'hôpital des Enfants-Rouges a été fondé en 1534 par François I^{er} pour recueillir les orphelins de la ville de Paris, que l'on habitait en rouge. Il devint plus tard l'hospice des Enfants-Rouges. À proximité de l'ancien hôpital, au 41 de la rue de Bretagne, dans le III^e arrondissement, subsiste aujourd'hui le Marché des Enfants-Rouges, fermé depuis quelques années.

Renoncer à des principes fondamentaux

Faut-il encore renoncer à certains principes de justice pour contrer un problème dont l'ampleur a beaucoup diminué, même si la SAAQ note que cette diminution plafonne depuis quelques années? Les tribunaux québécois seront en tout cas certainement appelés à se prononcer sur la légalité de la suspension administrative, sur-le-champ, du permis de conduire.

Les nouvelles dispositions législatives prévoient que durant la période de sanction imposée par le Code de sécurité routière (12 mois pour une première offense), un permis restreint peut être accordé au conducteur, une fois complétée la période d'interdiction prévue par le Code criminel (trois mois dans ce cas).

Un antidémarrreur est alors installé sur la voiture, qui ne peut se mettre en route qu'après que le conducteur a soufflé dans une machine attestant d'un taux d'alcoolémie nul. Le chauffeur doit de nouveau souffler dans l'appareil, à intervalles aléatoires, à défaut de quoi le klaxon s'active sans interruption, pendant que les feux de la voiture se mettent à clignoter. Comme ceux d'une... auto-patrouille.

Selon la Direction des services juridiques du SPCUM, «cette nouvelle mesure vise principalement à inciter les gens à plaider coupable lorsqu'ils seront accusés de capacité de conduite affaiblie ou de refus», comme il est indiqué dans le bulletin Le Conseiller juridique, distribué aux policiers en juin dernier.

Une entourloupette qui n'empêchera pas certains de penser que la modération législative aurait peut-être meilleur goût...